

**LE CENTRE DE COORDINATION DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT
AGRICOLES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE (CCARDESA)**

PLAN STRATÉGIQUE À LONG TERME

2020-2029



Octobre 2019

Table des matières

<i>Table des matières</i>	<i>i</i>
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	<i>iii</i>
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	<i>v</i>
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Alignement sur les stratégies clés.....	2
1.3 Le processus d'élaboration du plan stratégique.....	3
1.4 La structure de ce plan stratégique	3
CHAPITRE 2 : LE CONTEXTE	5
2.1 Agriculture et sécurité alimentaire dans la région de la SADC	5
2.2 Le rôle de la recherche pour le développement dans les systèmes agricoles et alimentaires	7
2.3 Fondement technique du plan stratégique 2020-2029.....	8
2.4 Environnement opérationnel du CCARDESA.....	10
2.5 La valeur du CCARDESA pour les acteurs nationaux, régionaux et mondiaux...12	
CHAPITRE 3 : PROPOSITION DE VALEUR	14
CHAPITRE 4 : VISION, MISSION ET VALEURS	15
CHAPITRE 5 : THÉORIE DU CHANGEMENT	17
CHAPITRE 6 : DOMAINES THÉMATIQUES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET PRODUITS²⁰	
6.1 Domaine thématique 1 : Productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	20
6.1.1 Le contexte.....	20
6.1.2 Défis.....	21
6.1.3 Opportunités.....	21
6.1.4 Intervention thématique.....	21
6.2 Domaine thématique 2 : Résilience aux risques agricoles émergents : changements, climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers	22
6.2.1 Le contexte.....	22
6.2.2 Défis.....	22
6.2.3 Intervention thématique.....	23
6.3 Domaine thématique 3 : Commercialisation du secteur agricole et accès aux marchés	23
6.3.1 Le contexte.....	23
6.3.2 Défis.....	24
6.3.3 Opportunités.....	24
6.3.4 Intervention thématique.....	24
6.4 Domaine thématique 4 : Femmes, jeunes et inclusion sociale	25
6.4.1 Le contexte.....	25
6.4.2 Défis.....	26
6.4.3 Opportunités.....	26

6.4.4 Intervention thématique.....	27
6.5 Domaine thématique 5 : Gestion des connaissances et de l'information, communication et soutien politique.....	28
6.5.1 Le contexte.....	28
6.5.2 Défis.....	28
6.5.3 Opportunités.....	28
6.5.4 Intervention thématique.....	29
6.6 Domaine thématique 6 : Renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D)	30
6.6.1 Le contexte.....	30
6.6.2 Défis.....	30
6.6.3 Opportunités.....	30
6.6.4 Intervention thématique.....	31
CHAPITRE 7 : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE	32
7.1 Partenariats.....	32
7.2 Structure institutionnelle, rôles et responsabilités	33
7.3 Plan de mise en œuvre	34
CHAPITRE 8 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE	35
8.1 Cadre conceptuel	35
8.2 Suivi et évaluation.....	35
8.3. Gestion des risques	36
Annexe 1 : Historique du CCARDESA.....	37
Annexe 2 : Matrice de risque.....	40
Annexe 3 Cadre des résultats	41
Annexe 4 : Résumé des domaines thématiques	51
9. BIBLIOGRAPHIE.....	54

Tableaux

Tableau 1 : Nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire dans la région de la SADC.....	7
--	---

Figures

Figure 1 : Alignement du plan stratégique du CCARDESA sur les cadres de la SADC, les cadres continentaux et mondiaux, les ODD et les tendances mondiales actuelles.....	6
Figure 2 : Théorie du changement	18
Figure 3 : Engagement du CCARDESA avec les partenaires et les parties prenantes	33

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AGT	Croissance et transformation accélérée de l'agriculture en Afrique
ACCRA	Adaptation au changement climatique dans les zones rurales (en Afrique australe)
AFAAS	Forum africain pour les services de conseil agricole
AgGDP	Produit intérieur brut du secteur agricole
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
SIA	Système d'innovation agricole
AR4D	Recherche agricole pour le développement
APPSA	Programme de productivité agricole de l'Afrique australe
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale
CARWG	Groupe de travail régional sur l'agriculture de conservation
CCARDESA	Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour Afrique australe
SPACC	Stratégie et un plan d'adaptation aux changements climatiques
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
GRRRC	Gestion de la réduction des risques de catastrophes
ETOP	Situation d'urgence sur les invasions transfrontalières de ravageurs
FANR	Alimentation, agriculture et ressources naturelles
FANRPAN	Réseau d'analyse des politiques en matière d'alimentation, d'agriculture et de ressources naturelles
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FNSS	Stratégie pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
GALVmed	Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires destinés au bétail
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
ICKM	Gestion de l'information, de la communication et de la connaissance
PCI	Partenaire de coopération internationale
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
GEIC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication

S&E	Suivi et évaluation
POMT	Plan opérationnel à moyen terme
PNIA	Plan national d'investissement agricole
NARES	Système national de recherche et de vulgarisation agricoles
SNRA	Système national de recherche agricole
NASRO	Organisation de recherche de la sous-région d'Afrique du Nord
ONG	Organisation non gouvernementale
CDN	Contribution déterminée au niveau national
ANE	Acteur non étatique
OCA	Évaluation de la capacité organisationnelle
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
PABRA	Alliance panafricaine de recherche sur le haricot
PSTAD	Promotion de la science et de la technologie pour le développement agricole
PRIA	Plan régional d'investissement agricole
RAP	Politique agricole régionale
R&D	Recherche et développement
RISDP	Plan stratégique indicatif de développement régional
RUFORUM	Forum régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture
RVAC	Comité régional d'évaluation de la vulnérabilité
S3A	Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique
S4ARC	Consortium scientifique pour la recherche en Afrique
SAAIKS	Systèmes d'information et de connaissances agricoles en Afrique australe
SABREN	Réseau de recherche sur le haricot en Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
ODD	Objectif de développement durable
ASS	Afrique subsaharienne
SRO	Organisation de recherche sous-régionale
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
ONU	Organisation des Nations unies
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UniBRAIN	Universités, entreprises et recherche dans le domaine de l'innovation agricole

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Introduction

Le rôle important que jouent la science et la technologie dans le domaine du développement agricole est largement reconnu dans un certain nombre de cadres politiques régionaux et continentaux, à savoir le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2015-2020 révisé de la SADC, la déclaration de Dar es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de 2003 et le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Plus précisément, la politique agricole régionale de la SADC (SADC-RAP) a confié des responsabilités en matière de recherche au Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour Afrique australe (CCARDES) et à certains autres acteurs clés.

Afin de s'acquitter de son mandat de coordination de la recherche et du développement, le CCARDESA a, après sa création officielle en 2010, élaboré en 2013 son premier plan opérationnel à moyen terme pour la période 2014-2018. Ce plan stratégique couvrant la période de 2020 - 2029 est un plan stratégique à long terme qui vise à répondre aux besoins des États membres de la SADC et qui prend en compte les développements récents.

Le plan stratégique est bien aligné sur divers cadres politiques et stratégiques pertinents de la SADC, notamment le plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) révisé, la politique agricole régionale de la SADC et d'autres documents connexes. Au niveau continental, le plan stratégique est aligné sur le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), la Déclaration de Malabo et l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique. Au niveau mondial, le plan stratégique s'inspire des objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux qui concernent la pauvreté, la faim, l'égalité des sexes, l'emploi productif, le changement climatique et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres.

Le plan est élaboré dans le cadre du paradigme de la recherche agricole pour le développement (AR4D) qui accorde la priorité aux besoins des agriculteurs et d'autres parties prenantes de la chaîne de valeur agricole. Ayant été hautement participatif, le processus a impliqué le plus grand nombre de parties prenantes intéressées aux niveaux national et régional.

Mise en œuvre de la Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la SADC

Les États membres de la SADC ont donné la priorité à l'agriculture et soutiennent les petits exploitants agricoles afin d'augmenter la production alimentaire et les possibilités de création de revenus. Contribuant en moyenne à environ 13% des recettes totales d'exportation et à environ 66% de la valeur du commerce intra-régional, l'agriculture est une importante source d'exportations dans plusieurs pays.

La situation de la sécurité alimentaire dans la région de la SADC a été généralement satisfaisante au cours des 5-10 dernières années au niveau macro, sur la base de l'offre régionale totale par rapport à la demande régionale totale.

La région a cependant connu des déficits alimentaires annuels perpétuels au niveau national, ce qui a fait qu'un nombre important de personnes soient en situation de déficit alimentaire. Récemment, la sécurité nutritionnelle a pris un rôle central ; le bilan de la situation dans les États membres de la SADC a permis d'observer des taux élevés de malnutrition. Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans sont supérieurs à 30 % dans 10 des 16 pays membres, et quatre pays enregistrent des taux de retard de croissance supérieurs à 40 %, représentant un total de 20 millions d'enfants. La réduction du nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire et la mise à disposition de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion susceptibles d'autonomiser les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur revêtent une haute priorité en Afrique australe et le CCARDESA a un rôle important à jouer.

Le rôle de la recherche pour le développement dans les systèmes agricoles et alimentaires

Le secteur agricole en Afrique australe se trouve confronté à un ensemble de défis que l'AR4D doit relever. Il s'agit notamment de la faible productivité, de la dégradation de l'environnement, des risques liés au changement climatique, de l'accès limité aux marchés pour les petits exploitants, de l'inégalité des sexes, de l'exclusion des femmes, du chômage des jeunes et du manque de politiques de soutien. L'AR4D produit des technologies qui répondent aux défis techniques et politiques auxquels sont confrontés les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur afin d'améliorer la production et la productivité. Face au changement climatique, le rôle de l'AR4D devient très crucial dans la création et la diffusion de technologies et d'informations qui peuvent renforcer la résilience écologique et communautaire aux chocs climatiques et maintenir l'intégrité des systèmes de production alimentaire.

Le niveau d'investissement dans la recherche en agriculture dans la région de la SADC laisse beaucoup à désirer. Malgré les preuves documentées d'un retour sur investissement élevé dans la recherche agricole, la réalité sur le terrain est que sur les 13 pays de la SADC pour lesquels des données étaient disponibles, huit pays (50%) au total ont alloué plus de 1% de leur PIB agricole à la recherche et au développement agricoles, tandis que deux (12,5%) ont dépensé 1% et trois (18,75%) étaient en dessous de 1% sur la période comprise entre 200 et 2014. Cette situation contraste avec l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement africains de consacrer au moins 1 % du PIB agricole à l'AR4D.

Il existe des différences entre les chaînes de valeur dans la région, certains produits de base sont fortement soutenus par le secteur public (par exemple le maïs dans certains pays de la SADC) tandis que d'autres (par exemple la canne à sucre, le blé et le café) sont principalement du ressort du secteur privé, avec une intervention directe minimale des gouvernements. Certains produits de base sont traditionnellement destinés aux systèmes de sécurité alimentaire plutôt qu'aux marchés commerciaux, ce qui affecte le niveau d'investissement dans le développement des chaînes de valeur.

Jusqu'à présent, la plupart des efforts du CCARDESA étaient dirigés vers l'élevage et les cultures. Au cours de la période que couvre ce plan stratégique, les dix prochaines années, les efforts seront tournés vers la diversification de la couverture pour inclure la pêche et les produits forestiers non ligneux.

Fondement technique du plan stratégique 2020-2029

Le plan reconnaît qu'une approche multisectorielle est nécessaire pour relever les différents défis auxquels est confronté le secteur agricole dans la région de la SADC et exploiter l'énorme potentiel de la région en termes de ressources naturelles. La région a un engagement politique adéquat et une bonne appréciation de l'importance d'investissements accrus et soutenus dans la recherche agricole et cela produit des rendements substantiels bien que cela ne se soit pas traduit en pratique par une allocation substantielle de ressources au secteur. La création du CCARDESA est une manifestation claire de cet engagement et de cette appréciation. La position unique du CCARDESA depuis sa création en 2010 lui confère un avantage comparatif inégalé dans la région lui permettant de produire un certain nombre de résultats en matière de transformation agricole nécessaire.

Le caractère central et unique de la position du CCARDESA dans la région découle des faits suivants : i) il est détenu et partiellement financé par les États membres de la SADC ; ii) il a un mandat clair et incontesté de la SADC ; iii) il a un pouvoir de rassemblement ; son statut lui donne la possibilité d'obtenir un effet multiplicateur régional ; iv) son autonomie par rapport à la SADC lui permet de fournir des conseils indépendants sur les questions de politique ; v) il a un système fonctionnel de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) qui a un bon suivi et des liens avec les pays de la SADC ; vii) et il a 7 ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes de la région et présente d'importantes les leçons apprises.

En utilisant un environnement positif au sein du NARES, avec le soutien des partenaires de

coopération et la volonté politique existante des États membres de la SADC, le CCARDESA a enregistré un certain nombre de réalisations au cours de la période 2014-2019 dans les 8 catégories suivantes : i) Point focal régional de la recherche agricole, ii) Production de technologies (Recherche), iii) Diffusion des technologies, iv) Renforcement des capacités, v) Mobilisation des ressources, vi) Courtage d'informations et de connaissances, vii) Gouvernance efficace, et viii) Partenariats et réseautage.

Environnement opérationnel du CCARDESA

L'environnement externe et interne du CCARDESA présente des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces qui peuvent être améliorées ou atténuées pour une mise en œuvre réussie de ce plan stratégique.

Découlant de la décision du Comité des ministres de la SADC chargé de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, son mandat légal lui confère une légitimité politique régionale distincte nécessaire pour coordonner la recherche et le développement agricoles dans la région. Cela, ainsi que l'engagement démontré par les contributions financières des États membres de la SADC, renforce la confiance des partenaires de coopération et permet de consolider la position centrale du CCARDESA dans le domaine de la recherche et du développement agricoles. Tout cela constitue un environnement opérationnel favorable pour le CCARDESA.

Le rôle croissant des TIC dans l'agriculture et l'impact du changement climatique sur les systèmes agricoles, tant pour les agriculteurs commerciaux que pour les petits exploitants agricoles, façonneront le paysage commercial du CCARDESA et influenceront les actions et les priorités de l'organisation au cours de la période de dix années que couvre ce plan stratégique.

Après sept années de mise en œuvre de programmes régionaux multi-pays, d'entretien de divers partenariats et d'interaction avec les partenaires de coopération, le CCARDESA a traversé un processus d'apprentissage et tiré des leçons adéquates qui serviront à la mise en œuvre du plan stratégique actuel. Ces leçons soulignent la nécessité de rester vigilant en ce qui concerne le maintien et le renforcement des systèmes de contrôle interne, des efforts de mobilisation des ressources, de la planification annuelle des travaux et de la budgétisation, de la passation des marchés, de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, de la gestion des risques ainsi que du suivi et de l'évaluation. L'environnement opérationnel interne sera évalué périodiquement afin d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires et ceux qui doivent être maintenus. Cela s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CCARDESA en vue de maintenir des normes élevées et de se conformer aux bonnes pratiques internationales.

Proposition de valeur

Le CCARDESA a l'intention d'aborder la recherche et le développement agricoles régionaux dans la SADC par le biais des interventions suivantes :

- Coordonner la mise en œuvre des programmes régionaux dans le domaine de l'AR4D ;
- Faciliter la collaboration entre les parties prenantes des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) ;
- Promouvoir les partenariats public-privé dans le cadre de l'AR4D.
- Améliorer la production, la diffusion et l'adoption de technologies agricoles par des efforts collectifs, la formation et le renforcement des capacités ; et,
- Fournir des produits d'information et de connaissance aux parties prenantes

Vision, mission et valeurs

Voici la vision, la mission et les valeurs fondamentales qui guideront la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2029 du CCARDESA :

Vision

« La croissance agricole et le développement socio-économique durables dans la

region de la SADC ».

Mission

« Définir le programme régional de recherche et de développement, mobiliser les ressources, favoriser le développement des capacités, encourager la collaboration et fournir des informations et des connaissances agricoles dans la SADC ».

Valeurs fondamentales : « Intégrité, pertinence, respect, professionnalisme, travail d'équipe et innovation ».

Théorie du changement

La théorie du changement du CCARDESA est fondée sur la progression hiérarchique et la relation des actions, des produits et des résultats à différents niveaux. Les domaines thématiques constituent la base sur laquelle les interventions/activités seront planifiées et mises en œuvre. Un ensemble d'interventions conduira à la réalisation de produits qui permettront de réaliser des résultats pour chacun des domaines thématiques. Les effets combinés des résultats constitueront les impacts finaux des interventions du CCARDESA qui s'expriment dans sa vision « *d'une croissance agricole et d'un développement socio-économique durables dans la SADC* ».

Résultats et domaines thématiques

Dans ce plan stratégique, le CCARDESA entend faciliter la réalisation de cinq résultats qui devront répondre aux priorités exprimées par les parties prenantes au cours du processus d'élaboration. Ces résultats sont les suivants :

- i. La productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ii. La gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience face au changement climatique et aux autres risques agricoles émergents ;
- iii. La commercialisation accrue de la production agricole de petits exploitants et l'accès aux marchés ;
- iv. L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'augmentation de l'emploi et de la participation des jeunes et des groupes vulnérables dans les chaînes de valeur agricoles ; et
- v. Le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales de l'AR4D, des agriculteurs et d'autres intervenants de la chaîne de valeur agricole.

Les résultats ci-dessus seront atteints par la mise en œuvre d'activités dans six domaines thématiques, ce qui représente un nombre réduit de domaines thématiques et permet de concentrer l'attention sur quelques domaines d'investissement hautement prioritaires pour obtenir un impact maximal. Il s'agit notamment des domaines ci-après :

- i. La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ii. La résilience aux risques agricoles émergents : changements climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers ;
- iii. La commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés
- iv. Les femmes, les jeunes et l'inclusion sociale ;
- v. La gestion des connaissances et de l'information, la communication et le soutien politique ; et,
- vi. Le renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D)

Pour chaque domaine thématique, le plan indique l'objectif, la stratégie à suivre, le résultat attendu et les produits à réaliser pour chaque résultat. Le contexte, les défis, les opportunités et les interventions pour chaque domaine thématique sont également décrits. La synthèse de ces données est présentée à l'annexe 4.

Mise en œuvre de la stratégie

Le CCARDESA reconnaît que la mise en œuvre réussie de ce plan stratégique nécessite la

participation de diverses parties prenantes. A cette fin, le Secrétariat du CCARDESA s'efforcera de créer et/ou de renforcer les partenariats, d'abord avec le Secrétariat de la SADC, puis avec les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, les organisations du secteur privé, les agences compétentes des Nations Unies, les institutions du CGIAR, les réseaux des matières premières, les associations d'entreprises agroalimentaires, les ONG régionales, les organisations d'agriculteurs régionales et continentales et les organisations de recherche continentales et sous-régionales (SRO).

Deuxièmement, le secrétariat du CCARDESA continuera à être une organisation souple. Il dirigera et coordonnera la mise en œuvre de ce plan stratégique en élaborant des plans opérationnels à moyen terme (POMT) et des plans de travail annuels. Conformément au modèle de mise en œuvre des partenariats du CCARDESA et au respect des principes de subsidiarité, la mise en œuvre se fera conjointement avec les institutions de l'AR4D des États membres et d'autres institutions partenaires publiques et privées. Le Secrétariat facilitera le plein fonctionnement des structures de gouvernance du CCARDESA afin qu'elles remplissent leurs rôles dans la gouvernance de l'organisation et la mise en œuvre de ce plan.

Deux plans opérationnels à moyen terme (POMT) d'une durée de 5 ans chacun ont été formulés pour guider la mise en œuvre du plan stratégique. Les activités générales à ce niveau seront décrites et liées aux produits et aux résultats. Les activités seront directement liées au cadre de résultats qui sera développé pour ces deux périodes de cinq ans. Les POMT seront ensuite déclinés en plans de travail annuels qui fourniront des activités détaillées devant être mises en œuvre chaque année à partir de 2020.

Suivi de la mise en œuvre

Le suivi des progrès de la mise en œuvre du plan stratégique sera effectué à l'aide d'outils de suivi appropriés. Les cadres de résultats du plan décennal et des deux POMT quinquennaux montreront comment les stratégies sont liées à la mise en œuvre prévue (ressources, activités, produits, résultats et impact).

Deuxièmement, le CCARDESA développera un système fiable de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'apprentissage (MERL). Sur la base du cadre de résultats, le CCARDESA développera également un plan de suivi et d'évaluation qui lui permettra de suivre, d'évaluer et de rendre compte de la mise en œuvre de ce plan stratégique aux niveaux régional et national.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1 Contexte général

La croissance mondiale de la productivité agricole est attribuable aux investissements dans la recherche et l'innovation agricoles (OCDE, 2016). Il a été démontré qu'investir dans la recherche agricole permet d'obtenir un taux élevé de rendement social pour chaque dollar dépensé, grâce à l'augmentation des revenus ruraux et à l'accroissement de la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux (Fuglie et Heisey, 2007). C'est pourquoi des appels ont été lancés en faveur d'un investissement accru et soutenu dans la recherche agricole afin de renforcer la réalisation de l'engagement mondial d'éradiquer la faim et la pauvreté, énoncé dans les objectifs de développement durable (ODD). Ces recherches doivent tenir compte d'un certain nombre de questions telles que le changement climatique, les transformations économiques et l'évolution démographique, qui sont des moteurs importants exerçant une pression sur la base de ressources naturelles (Maggie Gill et Leslie Lipper, 2018).

En Afrique australe, les pressions exercées par la croissance rapide de la population humaine et l'amélioration des revenus stimulent la demande de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles. C'est une région dans laquelle la plupart des habitants dépendent directement ou indirectement de l'agriculture comme principale source de revenus et de moyens de subsistance. En conséquence, il est devenu impératif pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de prendre des mesures délibérées et concertées pour exploiter les abondantes ressources naturelles de manière durable. Ceci aura pour conséquence un accroissement de la contribution de l'agriculture au développement économique régional et à la création d'emplois dans le cadre de différentes chaînes de valeur des produits de base.

L'investissement dans la recherche et le développement agricoles est largement reconnu comme un ingrédient clé et un moyen permettant de fournir les innovations et les technologies nécessaires pour passer avec succès de la phase de concentration sur l'augmentation de la production et de la productivité à la phase indispensable de transformation du secteur. Cela implique de passer à un mode de croissance fondé sur une meilleure productivité, ce qui est essentiel si la région veut augmenter les revenus ruraux et être compétitive sur les marchés nationaux et internationaux.

Les pays de la SADC ont fait du secteur agricole une priorité car il est essentiel à la croissance économique globale, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Ils ont conjugué leurs efforts pour atteindre plusieurs cibles ou objectifs fixés aux niveaux régional, continental et international. On ne saurait trop insister sur la nécessité pour la région de faire davantage pour renforcer la contribution du secteur à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Le rôle important que jouent la science et la technologie dans le domaine du développement agricole est largement reconnu dans un certain nombre de cadres politiques régionaux et continentaux, à savoir le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2015-2020 révisé de la SADC, la déclaration de Dar es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de 2003 et le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et son engagement actualisé, la déclaration de Malabo. En outre, la politique agricole régionale de la SADC (SADC-RAP) et son plan régional d'investissement agricole (RAIP) associé ont également souligné le rôle de la recherche et du développement agricoles et attribué des responsabilités liées à la recherche à certains acteurs clés tels que le Centre de coordination de l'agriculture et du développement en Afrique australe (CCARDESA).

Le CCARDESA est une organisation de recherche sous-régionale créée par les États membres de la SADC pour coordonner la recherche et le développement agricoles dans la

région de la SADC. Créé en 2010 et lancé officiellement en juillet 2011, le CCARDESA travaille en partenariat avec des institutions nationales, régionales et continentales pour faire avancer le programme régional de recherche agricole. Le financement des activités de recherche régionales reste un défi dans la région, c'est la raison pour laquelle les partenariats avec les organisations de recherche régionales et nationales sont devenus indispensables pour mobiliser des ressources et obtenir un impact large et important. Le fait de relier les institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D) au sein de réseaux plus vastes et de renforcer les partenariats avec les instituts de recherche avancée et les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) permet à chacune de ces institutions nationales de se spécialiser dans des recherches prioritaires et axées sur la demande, tout en bénéficiant des recherches faites par les autres. Le CCARDESA continuera à renforcer les institutions de l'AR4D pour assurer que les investissements dans la recherche sont alignés sur les priorités de développement régionales et nationales.

Afin de remplir son mandat de coordination de la recherche dans la région, le CCARDESA a élaboré son premier plan opérationnel à moyen terme (PMOT) en 2013, qui couvrait la période 2014- 2018. Le POMT avait un double rôle à jouer, celui de faire office de plan opérationnel et celui de servir de stratégie. Puisque le CCARDESA se concentre sur le soutien de la mise en œuvre des stratégies de la SADC, une stratégie qui prend en compte tous les développements récents et positionne le CCARDESA de manière appropriée pour la pertinence et l'impact est nécessaire. C'est pourquoi ce plan stratégique à long terme répondant aux besoins des États membres de la SADC devient très important. Ce plan énonce des stratégies thématiques spécifiques pour contribuer fortement à la mise en œuvre des priorités agricoles au niveau national et régional. Il constitue également une base solide pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans opérationnels à moyen terme (POMT).

1.2 Alignement sur les stratégies clés

Ce plan stratégique est aligné sur les principaux documents cadres de la SADC, notamment le Plan indicatif de développement stratégique régional (RISDP) révisé, la politique agricole régionale (RAP) de la SADC et son plan d'investissement, la stratégie alimentaire et nutritionnelle de la SADC (2015-2025), la stratégie d'industrialisation et la feuille de route de la SADC (2015-2063), la stratégie et le plan d'action sur le changement climatique (2015) et le protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement, entre autres.

Au niveau continental, le plan stratégique s'appuie sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), la déclaration de Malabo et l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A). Globalement, la stratégie du CCARDESA est entièrement alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 1 (éliminer la pauvreté), 2 (éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle), 5 (égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles), 8 (emploi productif et travail décent pour tous), 13 (lutte contre le changement climatique et ses impacts), 15 (utilisation durable des écosystèmes terrestres).

La nature dynamique du secteur agricole et d'autres secteurs qui influencent les décisions relatives à ce secteur exige la prise en compte des tendances actuelles et futures prévues. Les principales entre ces tendances sont le changement climatique, l'utilisation durable des ressources de production agricole ainsi que l'application de l'intelligence numérique et artificielle dans le cadre de la production agricole. Celles-ci ont été prises en compte lors de l'élaboration de cette stratégie. La figure 1 ci-dessous est une représentation schématique de l'alignement de la stratégie du CCARDESA sur les tendances actuelles et les cadres stratégiques régionaux, continentaux et mondiaux.

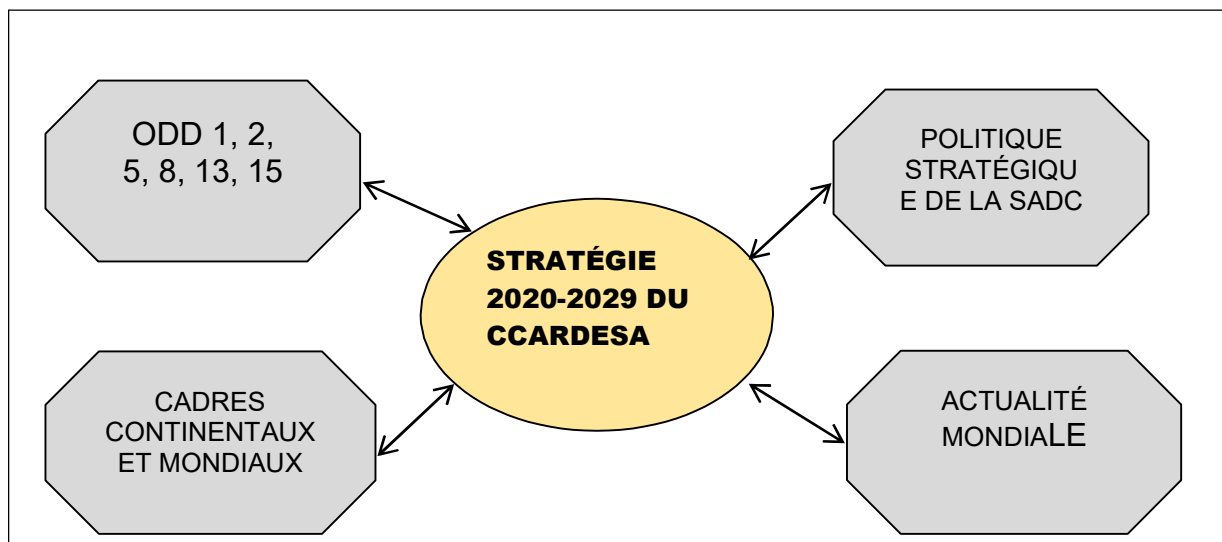


Figure 1 : Alignement du plan stratégique du CCARDESA sur les cadres de la SADC, les cadres continentaux et mondiaux, les ODD et les tendances mondiales actuelles.

1.3 Le processus d'élaboration du plan stratégique

Le plan stratégique du CCARDESA a été élaboré dans le cadre du paradigme AR4D, qui accorde la priorité aux besoins des agriculteurs et des autres intervenants de la chaîne de valeur agricole. Cette situation contraste fortement avec l'approche étroite fondée sur la production de technologies axées sur l'offre, qui vise principalement à améliorer la productivité agricole (Mbabu et Ochieng, 2006). Le plan reconnaît le fait que les efforts déployés dans le cadre de l'AR4D s'inscrivent dans des environnements socio-économiques complexes qui sont aussi variables que les communautés où les actions se déroulent. Le CCARDESA reconnaît non seulement ces complexités, mais il se veut également flexible dans ses approches afin d'obtenir un impact maximal. Comme l'ont observé Boru Douthwaite et al. (2017), les organisations de recherche agricole en faveur du développement peuvent produire un impact plus important en utilisant des approches tenant compte de la complexité.

L'AR4D découle du système d'innovation agricole (SIA), un concept qui englobe non seulement les fournisseurs de science mais aussi la totalité de l'interaction des acteurs impliqués dans l'innovation. Elle va au-delà de la création de connaissances et inclut les facteurs qui influencent la demande et l'utilisation des connaissances de manière nouvelle et utile. Elle garantit que les programmes de recherche et de développement d'une institution sont alignés sur les objectifs de développement sectoriels, nationaux et régionaux.

Une approche participative a été utilisée pour développer le Plan stratégique à long terme (PSLT) du CCARDESA. Elle comprenait des consultations avec les intervenants, une analyse documentaire, des ateliers consultatifs régionaux et une synthèse de toutes les contributions des intervenants. Des consultations ont été menées auprès du personnel du secrétariat du CCARDESA et des représentants du conseil d'administration, des ministères des États membres chargés de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, des organisations d'agriculteurs, du secteur privé, des organisations de la société civile, des centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), des organisations de recherche sous-régionales sœurs (SRO) et des partenaires de coopération internationale (PCI).

1.4 La structure de ce plan stratégique

Ce plan stratégique (PS) comprend huit chapitres :

Le chapitre 1 est l'introduction qui donne le contexte de ce PS, l'alignement sur les différents instruments de politique et de stratégie aux niveaux international, régional et national et qui décrit le processus interactif et consultatif d'élaboration du PS. Il donne également la structure du plan.

Le chapitre deux fournit le contexte en soulignant les questions et les tendances de l'agriculture, de l'alimentation et de la sécurité nutritionnelle aux niveaux continental et régional, les défis et les facteurs affectant l'agriculture, l'alimentation et la sécurité nutritionnelle et décrit le rôle que jouent la recherche et du développement agricoles pour contribuer à la résolution de ces contraintes et à la réalisation des diverses aspirations contenues dans les politiques et stratégies pertinentes. Ce chapitre fournit également les arguments techniques justifiant le l'élaboration du PS étant donné le rôle central du CCADERSA dans la coordination de la recherche et du développement agricoles dans la région de la SADC comme mandaté par le Comité des ministres de la SADC responsables de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Enfin, il analyse l'environnement opérationnel interne et externe du CCARDESA qui doit être pris en compte dans la mise en œuvre du PS.

Le chapitre trois expose très brièvement le mandat du CCARDESA pour la coordination de l'AR4D dans la région de la SADC, qui est bien soutenu politiquement et techniquement, et ce que ce mandat implique en termes de recherche agricole régionale dans la SADC à travers des domaines d'intervention spécifiques.

Le chapitre quatre donne un résumé du processus d'établissement de la vision et présente la finalité souhaitée de la mise en œuvre dudit PS. Il présente l'énoncé de la vision, l'énoncé de la mission et fournit également les valeurs fondamentales que le CCARDESA et ses partenaires doivent respecter pour réaliser correctement les aspirations du PS.

Le chapitre cinq fournit une expression de la théorie du changement en supposant que la mise en œuvre d'un ensemble d'interventions soigneusement identifiées conduira à la réalisation de produits qui mèneront à des résultats pour chacun des domaines thématiques de ce PS. Les effets combinés des résultats constitueront les impacts finaux des interventions du CCARDESA qui s'expriment dans sa vision.

Étant le cœur du plan stratégique, **le chapitre six** présente les six domaines thématiques identifiés au cours du processus d'élaboration et fournit le contexte, les défis, les opportunités, les objectifs, les stratégies, les résultats et les produits de chacun des domaines thématiques stratégiques.

Le chapitre sept explique comment le PS sera mis en œuvre grâce aux partenariats existants et futurs avec des institutions stratégiques au niveau international et régional, en soulignant le rôle vital des institutions nationales de l'AR4D dans les États membres de la SADC. Ce chapitre explique également la structure institutionnelle actuelle du CCARDESA, les rôles et responsabilités du secrétariat, de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Le chapitre 8 présente une stratégie structurée de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique par le biais du cadre de résultats inclus dans le plan stratégique et grâce au processus de suivi et d'évaluation par lequel un système fiable de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'apprentissage sera mis au point.

CHAPITRE 2 : LE CONTEXTE

2.1 Agriculture et sécurité alimentaire dans la région de la SADC

La région de la SADC compte une population estimée à 330 millions d'habitants, qui croît à un taux moyen de 2,5 % par an, dont environ 70 % tirent leurs moyens de subsistance d'activités agricoles en tant que petits exploitants (SADC RAP, 2011). Ces agriculteurs vivent dans des zones rurales où l'accès aux ressources et aux équipements est généralement limité. Avec une telle proportion significative de la population engagée dans l'agriculture à petite échelle, les États membres de la SADC ont donné la priorité à l'amélioration des petits agriculteurs afin d'augmenter la production alimentaire et les possibilités de création de revenu.

Contribuant en moyenne à environ 13% des recettes totales d'exportation et à environ 66% de la valeur du commerce intra-régional, l'agriculture est une importante source d'exportations dans plusieurs pays (SADC RAP, 2011). La contribution de l'agriculture au PIB national est assez importante dans les pays de la SADC, même pour les pays où l'exploitation minière est dominante. On estime que l'agriculture contribue entre 4% et 27% du produit intérieur brut (PIB) dans les différents pays de la SADC. Il s'ensuit donc que l'agriculture est un secteur essentiel dans le programme de développement global de la région en termes de croissance socio-économique, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduction de la pauvreté et d'équité entre les sexes.

La situation de la sécurité alimentaire dans la région de la SADC a été généralement satisfaisante au cours des 5-10 dernières années au niveau macro, sur la base de l'offre régionale totale par rapport à la demande régionale totale.

La région a cependant connu des déficits alimentaires annuels perpétuels au niveau national, ce qui a fait qu'un nombre important de personnes soient en situation de déficit alimentaire. L'estimation pour 2019 a, par exemple, révélé que 41,2 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire. En 2018, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a été estimé à environ 30,7 millions (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire dans la région de la SADC (2010- 2019)

ANNÉE	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire
2010	24 161 086
2011	22 787 086
2012	26 768 318
2013	28 426 022
2014	24 281 552
2015	30 448 035
2016	38 357 155
2017	26 886 554
2018	30 740 258
2019	41 193 176

Source : SADC RVAC 2019

La réduction du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire et la mise à disposition de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion susceptibles d'autonomiser les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur constituent une priorité absolue en Afrique australe. Le CCARDESA a un rôle important à jouer pour contribuer à la

réalisation de l'aspiration de la SADC consistant à réduire et éliminer l'insécurité alimentaire. Au niveau continental, une très grande priorité a été accordée à la sécurité alimentaire et à l'agriculture dans la vision du NEPAD de l'Union africaine (UA) grâce au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui a été préparé pour concrétiser ladite priorité.

Récemment, la sécurité nutritionnelle a pris une place centrale dans l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire des pays. L'analyse de la situation de la sécurité nutritionnelle dans les États membres de la SADC révèle des taux élevés de malnutrition, comme le rapportent Van Huis et al. (2013) Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans sont supérieurs à 30 % dans 10 des 16 pays membres, et quatre pays enregistrent des taux de retard de croissance supérieurs à 40 %, représentant un total de 20 millions d'enfants (SADC RVAC, 2018). La proportion d'enfants de moins de cinq ans bénéficiant d'un régime alimentaire minimal acceptable est très faible ; elle se situe entre 8 % et 38 %.

De nombreux facteurs contribuent à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition observées en Afrique australe. Ces problèmes ont été bien documentés et comprennent, entre autres : une production et une productivité agricoles insuffisantes, de faibles investissements dans l'agriculture, des capacités humaines et financières inadéquates, un accès insuffisant aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux, des marchés inadéquats et sous-développés pour les principaux intrants agricoles, des cadres politiques et juridiques défavorables, un faible niveau de création et d'adoption d'innovations, des dispositions/capacités institutionnelles inadéquates qui ne sont pas en mesure de répondre aux besoins actuels des clients, des défis socio-politiques et le changement climatique.

Ces facteurs ont limité les progrès réalisés par les pays de la SADC pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces derniers temps, l'impact du changement climatique sur le secteur agricole et l'environnement est devenu grave. Par exemple, la région d'Afrique australe a connu trois cyclones dévastateurs en 2019 ayant entraîné des pertes de vies, de récoltes et de bétail.

Sur tous les défis auxquels se trouve confrontée la région d'Afrique australe, le changement climatique est le plus préoccupant pour les agriculteurs et les gouvernements car il menace la productivité du système d'agriculture pluviale qui prévaut dans la région. Le changement climatique devrait aggraver les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles et les systèmes alimentaires. L'impact global est observé et sérieusement ressenti par les petits exploitants agricoles à travers la réduction de la productivité agricole à des niveaux qui ne permettent pas aux ménages de satisfaire à leurs besoins alimentaires. Outre la réduction de la productivité, il a été constaté que le changement climatique était associé à une réduction de la teneur en nutriments et/ou de la qualité de diverses cultures de base, par exemple la teneur en zinc, en fer et en protéines du blé, du riz, des pois des champs et du soja. L'Afrique australe est de plus en plus confrontée à des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique, comme les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, la propagation de maladies et de parasites liés au climat. Ces phénomènes météorologiques extrêmes devraient augmenter en fréquence et en intensité dans le cadre d'une atmosphère plus chaude prévue (GIEC, 2015). La région a déjà commencé à connaître d'intenses conditions climatiques extrêmes ayant de graves conséquences sur les cultures et la production animale. Des mesures susceptibles de renforcer la résilience des systèmes agricoles sont requises de toute urgence.

Malgré ces défis, la région de la SADC dispose d'un grand potentiel en matière de production viable d'une large gamme de cultures, de poissons, de produits forestiers non ligneux et de bétail. Le potentiel seul a une valeur tangible limitée tant que des mesures n'ont pas été prises pour l'exploiter de manière durable. Les pays de la SADC ont pris des mesures leur permettant de relever ces défis et d'utiliser le potentiel existant pour stimuler la production, réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, améliorer les opportunités de

création de revenus non agricoles et améliorer l'accès aux commodités. Le succès a été variable en fonction d'une foule de facteurs. Des efforts continus sont nécessaires pour surmonter ces défis techniques et relever les défis socioculturels qui dominent dans les communautés de petits exploitants agricoles.

2.2 Le rôle de la recherche en faveur du développement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

L'AR4D en Afrique australe doit relever une série de défis auxquels le secteur est confronté, notamment : la faible productivité, la dégradation de l'environnement, les risques liés au changement climatique, le faible accès aux marchés pour les petits exploitants, l'inégalité entre les sexes, la marginalisation des femmes, le chômage des jeunes et l'absence des politiques de soutien. Il existe plusieurs options à travers lesquelles l'AR4D permet de relever les défis et de contribuer à l'amélioration des systèmes alimentaires. Il s'agit d'un outil de modélisation et de prévoyance permettant d'améliorer la planification à long terme et l'élaboration des stratégies prospectives. L'AR4D est également une source des éléments de preuve technique qui alimentent directement l'élaboration des politiques pertinentes répondant et aux besoins des clients. L'Afrique australe a besoin d'un flux continu de données techniques et socioculturelles devant guider l'élaboration de politiques et de stratégies fondées sur les données probantes. L'AR4D produit des technologies qui répondent aux défis techniques auxquels sont confrontés les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur afin d'améliorer la production et la productivité.

La question d'actualité du changement climatique, par exemple, exige la mise au point et le déploiement de technologies capables de renforcer la résilience des systèmes agricoles existants face aux chocs climatiques. Dans le contexte du changement climatique, l'AR4D est un facilitateur de la production, de la productivité, de la formulation de politiques, de la compréhension de la dynamique sociale, culturelle et technique du secteur et fournit des éléments essentiels pour la planification à long terme.

Assurer le développement agricole et montrer l'impact sous la forme d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée ne peut pas être réalisé par les seules activités des institutions de l'AR4D. D'autres parties prenantes, notamment les secteurs privé et public, ont un rôle important à jouer. Ces deux secteurs sont les principales sources d'investissement dans l'agriculture et leurs actions ont des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les engagements des chefs d'État et de gouvernement de la SADC en faveur du PDDAA en 2003 et la déclaration de Malabo en 2014, par exemple, se sont avérés positifs pour le secteur. Cependant, la recherche agricole pour le développement (AR4D) en Afrique subsaharienne et dans la région SADC a enregistré des performances mitigées en matière d'investissement dans la recherche et le développement agricoles (Stads, 2016).

Les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à consacrer au moins 1% du PIB agricole (AgGDP) à la recherche agricole pour le développement (AR4D). Au cours de la période 2000-2014, sur les 13 pays de la SADC pour lesquels des données étaient disponibles, huit pays (50 %) au total ont alloué plus de 1 % de leur PIB agricole à la recherche et au développement agricoles, tandis que deux (12,5 %) y ont consacré 1 % et trois (18,75 %) moins de 1 %. Ces faibles niveaux d'investissement dans la recherche agricole sont contraires aux niveaux élevés de retour sur investissement documentés par un certain nombre d'études. Néanmoins, ces engagements placent le CCARDESA dans une position privilégiée lui permettant de fournir les contributions aux pays et de faciliter les efforts déployés aux niveaux national et régional.

La situation actuelle dans la région indique de grandes variations dans l'activité et la maturité des chaînes de valeur agricoles. Certains produits de base sont fortement soutenus par le secteur public (par exemple le maïs dans certains pays de la SADC) tandis que d'autres (par exemple la canne à sucre, le blé et le café) sont principalement du ressort du secteur privé, avec une intervention directe minimale des gouvernements. D'autre part,

certaines produits de base sont considérés comme ayant leurs principales niches dans les systèmes traditionnels de sécurité alimentaire plutôt que dans les marchés commerciaux. Ces produits comprennent certaines légumineuses (par exemple, le niébé) et des céréales comme le millet. De même, la région présente d'énormes variations dans l'importance accordée aux catégories du bétail, des cultures, de la pêche et des produits forestiers non ligneux.

Bien que ces variations existent, l'approche passée et future du CCARDESA consiste à soutenir un large éventail de produits de base afin de contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Entre 2013 et 2018, l'essentiel de l'effort a porté sur l'élevage et les cultures. Au cours des 10 prochaines années, période couvrant ce plan stratégique, des efforts seront faits pour diversifier la couverture afin d'inclure la pêche et les produits forestiers non ligneux.

2.3 Fondement technique du plan stratégique 2020-2029

Le potentiel agricole qui existe en Afrique australe peut être exploité au maximum grâce à une approche multisectorielle visant à relever les défis existants et à introduire des technologies qui répondent aux besoins des agriculteurs et à l'économie politique dominante. L'AR4D est un élément clé du développement agricole envisagé en Afrique australe. L'Afrique australe a un engagement politique adéquat et une bonne appréciation du fait que l'investissement dans la recherche agricole produit des retours substantiels, bien que cela ne se soit pas traduit par une augmentation significative de l'investissement dans la recherche agricole.

Cet engagement et cette appréciation ont toutefois été démontrés de manière concrète par les États membres de la SADC à travers la création du CCARDESA. Cette organisation occupe une position unique dans la région et a produit un certain nombre de résultats importants depuis sa création en 2010. La position unique du CCARDESA dans la région s'exprime à travers les attributs suivants :

- (i) il est détenu et partiellement financé par les États membres de la SADC ;
- (ii) il a un mandat clair et incontesté lui conféré par la SADC ;
- (iii) il a un pouvoir de convocation ;
- (iv) son statut lui donne la possibilité d'obtenir un effet multiplicateur régional ;
- (v) son autonomie par rapport à la SADC lui permet de fournir des conseils indépendants sur les questions politique ;
- (vi) il dispose d'un système fonctionnel de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) qui a un bon suivi et un bon lien avec les pays de la SADC ; et
- (vii) Ces 7 ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes dans la région lui ont permis de tirer d'importants enseignements.

Depuis 2013, le CCARDESA a joué son rôle en soutenant la prévision, en fournissant des preuves techniques issues de la recherche, en soutenant la mise au point et la diffusion de technologies agricoles, en facilitant le développement, la conservation et le partage de produits de connaissances par le biais de son système de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (GICC) et de sa communauté de pratique, en mobilisant des ressources pour la recherche et le développement, en gérant un système de subventions de recherche compétitif, en gérant des projets de recherche et de développement multi-pays et en menant un certain nombre d'activités de renforcement des capacités pour améliorer les capacités des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES) dans les pays de la SADC.

Grâce à l'environnement positif au sein des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES), au soutien des partenaires de coopération et à la volonté politique existante des États membres de la SADC, le CCARDESA a fait beaucoup de

progrès relativement à la mise en œuvre des POMT/Stratégie combinés pour la période 2014-2018. Les réalisations et les enseignements tirés au cours de cette période constituent une base solide sur laquelle la stratégie pour 2020-2029 a été élaborée. Les produits du premier plan stratégique serviront de point de départ pour le POMT et les plans de travail annuels qui seront élaborés et mis en œuvre au cours des dix prochaines années. Certaines des principales réalisations de la période 2014-2019 sont résumées dans les 8 catégories suivantes :

1. Point focal régional de la recherche agricole

Le CCARDESA s'est imposé avec succès comme un point focal régional pour la recherche et le développement agricoles en Afrique australe. Un certain nombre de partenaires de coopération internationale ont utilisé avec succès la position du CCARDESA dans la région pour fournir un soutien aux pays de la SADC. Un certain nombre de projets régionaux soutenus par la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et d'autres partenaires du développement sont coordonnés au niveau régional par le CCARDESA. Les centres du CGIAR identifient également le CCARDESA comme un partenaire régional stratégique et ont établi des partenariats ou signé des protocoles d'accord portant sur la collaboration dans le cadre du développement et de l'exécution de programmes conjoints. Le CCARDESA agit donc comme une plaque tournante pour les projets régionaux et sa position permet aux partenaires de coopération d'atteindre un certain nombre de pays en apportant leur soutien à un point central, à savoir le CCARDESA.

2. Production des technologies (Recherche)

En collaboration avec les intervenants des États membres, le CCARDESA a mis en œuvre un certain nombre de projets qui ont donné lieu à la création de plus de 80 technologies. L'approche adoptée par le CCARDESA dans la coordination de ces projets impliquant plusieurs pays a été basée sur la promotion d'une collaboration étroite entre les experts au-delà des frontières politiques. Cela augmente l'efficacité de l'utilisation des ressources humaines et financières et réduit également les cas de chevauchement.

En 2014, le CCARDESA a lancé avec succès un système de subventions de recherche concurrentiel qui repose sur la possibilité pour un consortium d'organisations de recherche et de développement d'accéder à des fonds sur une base concurrentielle. Lors du premier appel à propositions, les organisations de la région ont répondu massivement. À la fin du cycle, sept (7) subventions de recherche ont été accordées à différentes organisations, chacune d'entre elles dirigeant un consortium de recherche. Une série de leçons ont été tirées des subventions qui ont été versées, ce qui a permis à l'organisation de se positionner pour une gestion plus efficace des subventions futures.

3. Diffusion des technologies

Le CCARDESA accorde une grande priorité à l'utilisation des technologies et des pratiques de gestion développées par les agriculteurs. Le CCARDESA a soutenu la diffusion de plus de 320 technologies à travers diverses chaînes de valeur, auprès des utilisateurs. La diffusion a également eu lieu en dehors des pays où les technologies ont été développées. Pour les semences, cela a été rendu possible par l'utilisation d'un système harmonisé au niveau régional qui a été développé et approuvé par la SADC.

4. Renforcement des capacités

À partir de 2014, dans le cadre des ressources du Fonds fiduciaire multi-donateurs (FFMD), le CCARDESA a eu un programme très actif de renforcement des capacités visant à améliorer les compétences des agents techniques, des agriculteurs et des femmes. Un certain nombre de programmes de formation ont été élaborés et

dispensés à différents groupes cibles. Le Secrétariat a formé au moins 47 000 personnes dans différents domaines, les aidant à améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans divers domaines. Il s'agit notamment de formations à court terme dispensées aux agriculteurs ainsi qu'au personnel du secteur public.

5. Mobilisation des ressources

La mobilisation de ressources pour les projets agricoles régionaux a été l'un des domaines dans lesquels le CCARDESA a investi d'importants efforts. Grâce à ses relations chaleureuses avec les PCI, plus de 100 millions de dollars ont été mobilisés pour la période 2014-2018. Les ressources proviennent de diverses sources et ont été utilisées pour générer des produits prioritaires et pertinents pour la région.

6. Courtage d'informations et de connaissances

La CCARDESA dispose d'un système actif de gestion des connaissances qui a été initialement mis au point en 2014 et qui a depuis lors fait l'objet d'une série d'améliorations. Il existe un site web actif qui est consulté par des clients d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique, du Canada et d'Australie. Le CCARDESA mène également une communication active par le biais des médias sociaux, notamment Twitter et Facebook. Le système de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) du CCARDESA est opérationnel et il est régulièrement mis à jour avec des nouvelles et des produits de connaissance. Les utilisateurs évaluent le système à 3.5 sur une échelle de 1 à 5, 5 étant « très bien ». Le nombre de visiteurs du site web est en augmentation. Au premier semestre 2019, par exemple, 3 108 personnes supplémentaires ont consulté le site web, tandis que 114 autres personnes de 11 pays de la SADC ont téléchargé des documents à partir du site web du CCARDESA. Grâce au système de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) du CCARDESA, les visiteurs du site web ont accès à 660 produits de connaissance provenant des États membres de la SADC et au-delà. Cela comprend 134 produits appartenant au CCARDESA et 512 contenus organisés. Ces progrès réalisés par le CCARDESA en matière d'ICKM ont été rendus possibles grâce au soutien combiné du MDTF, de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et du Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA).

7. Gouvernance efficace

Un système de gouvernance efficace a été mis en place et a fait l'objet d'un certain nombre d'améliorations grâce à l'apprentissage. Le système est documenté dans la Charte et le Manuel de gouvernance. Ses structures sont toutes opérationnelles et ont des mandats bien définis à chaque niveau. Le processus d'apprentissage est une partie active de la gouvernance du CCARDESA et a été utilisé pour accroître l'efficacité tout en maintenant une certaine forme d'espace de fonctionnement libre pour les différents niveaux.

8. Partenariats et réseautage

Le travail en réseau et les collaborations constituent des approches principales pour la culture de travail du CCARDESA dans la région. Des relations formelles ont été établies avec des partenaires stratégiques par la signature de protocoles d'accord. Au total, 10 protocoles d'accord ont été signés, ce qui signifie l'existence de partenariats formels. Les institutions avec lesquelles le CCARDESA a signé des protocoles d'accord sont les suivantes : Crops for the Future Research Centre, Regional Agricultural and Environmental Initiative Network-Africa (RAEIN- AFRICA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Académie chinoise des sciences agricoles, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM). Le CCARDESA a également établi et maintenu plusieurs liens de collaboration importants avec le NARES et diverses organisations opérant aux niveaux national, régional et

continental. Il s'agit notamment d'autres organisations sous-régionales exerçant leurs activités dans les régions d'Afrique orientale et occidentale. Les partenariats établis par le CCARDESA sont très importants pour la mise en œuvre de son programme, la mobilisation des ressources et l'obtention d'informations relatives à de nouveaux développements dans le secteur agricole.

2.4 Environnement opérationnel du CCARDESA

L'environnement opérationnel de toute organisation offre des opportunités ainsi que des limites en matière de flexibilité et de performance. Les opportunités identifiées sont exploitées au profit des clients, tandis que les limites sont abordées pour en atténuer les effets. Découlant d'une décision du Comité des ministres de la SADC chargé de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, le mandat légal du CCARDESA lui confère un avantage distinct de légitimité politique régionale. Le versement des contributions financières par les États membres de la SADC démontre leur engagement envers le mandat du CCARDESA et renforce également la confiance des partenaires de coopération. Par conséquent, le CCARDESA bénéficie d'un fort soutien politique de la part des États membres de la SADC, ce qui lui assure un environnement opérationnel favorable auprès des États membres.

Certaines tendances clés ont des répercussions sur les activités du CCARDESA et façonneront les actions et les priorités de l'organisation au cours des dix prochaines années. Le rôle des TIC dans l'agriculture et l'impact du changement climatique sur les systèmes d'exploitation des agriculteurs commerciaux et des petits exploitants en sont les principaux éléments. Tout porte à croire que les deux auront une influence considérable sur le secteur agricole. Les TIC et l'intelligence artificielle constituent des évolutions positives qui doivent être exploitées pour améliorer les performances des systèmes agricoles et les chaînes de valeur. D'autre part, le changement climatique est un développement indésirable contre lequel des mesures doivent être mises au point pour minimiser les impacts négatifs sur les systèmes agricoles et les chaînes de valeur.

Le potentiel et la croissance des technologies de l'information et de la communication sont énormes et sont susceptibles de dicter les opérations et les activités de ce secteur. Dans la période postérieure à 2020, l'application des outils TIC et de l'intelligence artificielle est susceptible de devenir la pierre angulaire de l'efficacité de la production et de la commercialisation dans le domaine de l'agriculture. L'Afrique australe et le CCARDESA participeront donc activement à l'utilisation de ces outils pour améliorer les performances tout au long des chaînes de valeur. Le CCARDESA encouragera les solutions numériques et les outils TIC afin de tirer parti du potentiel inhérent à l'amélioration de l'efficacité des systèmes agricoles et des chaînes de valeur en général. Le développement des capacités en matière d'utilisation des solutions numériques et des outils TIC se fera à différents niveaux au secrétariat du CCARDESA, dans les institutions des États membres et auprès d'autres intervenants de la chaîne de valeur, notamment les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs, les commerçants locaux, les transformateurs et les exportateurs.

Le changement climatique présente à la fois des opportunités et des menaces pour le CCARDESA et les intervenants car les impacts continuent d'augmenter dans la région. Ce facteur externe indésirable influencera les actions des intervenants nationaux, régionaux et mondiaux. Des efforts considérables seront donc nécessaires pour fournir des informations et faciliter le développement, l'adoption et l'utilisation de technologies et d'approches visant à renforcer la résilience des systèmes agricoles de petits exploitants de l'Afrique australe. Cela sera essentiel pour empêcher le repli continu de la sécurité alimentaire en raison de l'impact croissant du changement climatique. L'apprentissage et le partage d'informations sur les techniques pouvant être considérées comme des connaissances autochtones joueront également un rôle important dans l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience des systèmes agricoles.

Le développement des capacités est un processus continu dans le secteur agricole. Il permet d'assurer qu'il y a un flux de jeunes experts devant fournir des services et de doter le

personnel et les institutions du niveau de compétences approprié pour rester pertinents dans un environnement dynamique. Le développement des capacités aide également les institutions du NARES à maintenir le bon dosage de compétences pour rester pertinent en fournissant un service aux clients. La région continuera à avoir besoin d'un développement des capacités bien conçu et adapté aux mandats des intervenants au niveau national.

Le chômage des jeunes et le manque d'opportunités pour la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail national constituent un problème sérieux en Afrique australe. Le taux de chômage est très élevé en Afrique australe. L'estimation des niveaux de chômage dans les quatorze pays de la SADC qui ont présenté un rapport est de 13,25 % (SADC, 2018). L'agriculture, avec sa position dominante dans les pays de la SADC, peut créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les groupes vulnérables. C'est sur cette base que le renforcement des capacités des NARES, des organisations d'agriculteurs et d'autres intervenants dans la région est reconnu comme l'une des questions clés à aborder au cours des 10 prochaines années tout en tirant parti des réalisations accomplies et des leçons tirées du passé.

La mise en œuvre des activités par le CCARDESA suit le principe de subsidiarité et est basée sur des partenariats. Le CCARDESA continuera à créer de nouveaux partenariats efficaces et à renforcer les partenariats existants afin de remplir son mandat. Chaque partenaire assurera les fonctions pour lesquelles il dispose d'un avantage concurrentiel et est le mieux placé pour le faire. Au niveau national, par exemple, les NARES mettront en œuvre les activités et travailleront directement avec les agriculteurs et les autres acteurs locaux, tandis que le CCARDESA assumera les rôles de coordination et de facilitation. Par conséquent, la réalisation globale des produits et des résultats escomptés dans la région dépendra de la mesure dans laquelle chaque intervenant est capable de jouer le rôle qui lui revient dans les programmes du CCARDESA. Le développement des capacités est nécessaire à tous les niveaux. Une chaîne de partenaires dotés de capacités se traduit par un ensemble solide de parties prenantes qui sont équipées de manière adéquate pour jouer leur rôle dans les accords de collaboration.

L'efficacité des partenariats, la collaboration et l'alignement mutuel des activités exigent la mise en place de systèmes de partage de l'information et la mise en commun des ressources limitées disponibles dans la région. Il s'agit d'une base appropriée permettant d'éviter le chevauchement des efforts entre différentes organisations et l'utilisation sous-optimale des ressources. Cette stratégie aborde cette question en prévoyant des activités qui encouragent les partenariats et les collaborations entre les organisations de la région. Le secrétariat du CCARDESA lui-même souscrit activement à cette approche qui est utilisée comme l'un des principes de travail clés, comme décrit plus loin dans ce document.

L'environnement interne est tout aussi important pour la mise en œuvre réussie de cette stratégie. Après 7 ans de mise en œuvre de programmes régionaux multi-pays, d'entretien de divers partenariats et d'interaction avec les partenaires coopérants, le CCARDESA a traversé un processus d'apprentissage qui guidera la mise en œuvre du plan stratégique actuel. Les leçons apprises démontrent la nécessité de rester vigilant en matière de maintien et de renforcement des systèmes de contrôle interne, d'efforts de mobilisation des ressources, de planification et de budgétisation annuelles, de passation de marchés, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de gestion des risques ainsi que du suivi et de l'évaluation. L'environnement opérationnel interne sera évalué périodiquement afin d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires et ceux qui doivent être maintenus. Cela s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CCARDESA en vue de maintenir des normes élevées et de se conformer aux bonnes pratiques internationales.

2.5 La valeur du CCARDESA pour les acteurs nationaux, régionaux et mondiaux

Le CCARDESA dispose d'un ensemble d'intervenants, dont la plupart sont des partenaires de mise en œuvre des programmes. Ceux-ci s'attendent à ce que le CCARDESA facilite leur travail et les aide ainsi à remplir leur mandat. Certains des partenaires sont des bénéficiaires directs des activités du CCARDESA tandis que d'autres sont des bénéficiaires indirects. Les

principaux collaborateurs et bénéficiaires directs au niveau national sont les NARES qui se composent d'un large éventail d'institutions individuelles telles que les institutions de recherche agricole, les institutions de vulgarisation, les universités, les ONG et les agriculteurs. Il existe également des organisations internationales de recherche opérant au niveau national, des organisations du secteur privé, des organisations d'agriculteurs et d'autres acteurs non étatiques. Un certain nombre d'activités seront menées pour répondre aux besoins des partenaires au niveau national. Celles-ci s'inscrivent généralement dans les catégories suivantes :

- i. Faciliter l'organisation de plates-formes régionales sur des questions d'actualité et la documentation des débats ;
- ii. Coordonner l'agenda et les projets de recherche régionaux multi-pays pour répondre aux questions prioritaires du développement agricole régional ;
- iii. Soutenir la production et la diffusion de technologies et d'approches visant à améliorer les systèmes agricoles des petits exploitants ;
- iv. Fournir les services d'un « courtier en informations régionales » en générant, en rassemblant et en conservant des informations et des produits de connaissance sous des formes qui permettent leurs utilisations par différentes catégories de parties prenantes ;
- v. Faciliter le développement des capacités pour les NARES à tous les niveaux, avec un accent particulier sur les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables ;
- vi. Soutenir les institutions des NARES dans la mobilisation des ressources aux niveaux national et international, notamment en améliorant l'accès aux sources de financement mondiales ciblées ; et,
- vii. Fournir des preuves techniques et socio-économiques basées sur une science de qualité, pour soutenir le développement de politiques et de programmes aux niveaux national et régional.

Au niveau régional, la SADC est un intervenant clé et s'attend à ce que le CCARDESA facilite non seulement la mise en œuvre des politiques régionales mais aussi qu'il soit le fer de lance de la mobilisation des ressources locales et internationales en vue de financer la mise en œuvre de ses priorités régionales. En outre, la SADC s'attend à ce que le CCARDESA fournisse des rapports consultatifs techniques fondés sur des preuves afin d'aider l'organisme régional à formuler des politiques et à conseiller les États membres sur une série de questions relatives au secteur agricole.

Au niveau continental, le CCARDESA continuera à forger des partenariats avec diverses organisations telles que le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) et Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Au cours des sept premières années de fonctionnement, le CCARDESA a forgé des partenariats solides avec ces organisations exerçant leurs activités dans différentes régions géographiques d'Afrique. La collaboration avec ces organisations sera renforcée afin d'améliorer le partage d'informations, le développement et la mise en œuvre de programmes en collaboration ainsi que l'apprentissage. De nouveaux partenariats avec des organisations pertinentes fonctionnant aux niveaux régional et continental seront établis. De même, le CCARDESA maintiendra, renforcera et établira des partenariats avec une série d'organisations mondiales pertinentes. Il s'agira notamment d'organisations traitant de la recherche agricole mondiale, des services de conseil agricole, du changement climatique, de l'analyse des politiques, etc. À cet égard, des efforts seront déployés pour établir également de nouveaux partenariats Sud-Sud et Nord-Sud.

CHAPITRE 3 : PROPOSITION DE VALEUR

Le mandat du CCARDESA pour la coordination de l'AR4D dans la région de la SADC est clair et bien soutenu aux niveaux politique et technique. Le CCARDESA a l'intention d'aborder la recherche agricole régionale dans la région de la SADC à travers les interventions suivantes :

- Coordonner la mise en œuvre des programmes régionaux dans le domaine de l'AR4D ;
- Faciliter la collaboration entre les parties prenantes des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) ;
- Promouvoir les partenariats public-privé dans le cadre de l'AR4D.
- Améliorer la production, la diffusion et l'adoption de technologies agricoles par des efforts collectifs, la formation et le renforcement des capacités ; et,
- Fournir des produits d'information et de connaissance aux parties prenantes.

Le CCARDESA continuera à poursuivre vigoureusement et à remplir son mandat afin de renforcer la transformation durable de l'agriculture et de veiller à ce que l'agriculture devienne le moteur des cadres régionaux pertinents et des ODD dans la région de la SADC. Pour remplir ce mandat, le CCARDESA est bien placé pour être un courtier en connaissances et en informations sur l'AR4D et pour agir en tant qu'intermédiaire entre la recherche et la vulgarisation afin de s'assurer que la région parvienne à utiliser de manière satisfaisante les résultats de la recherche. Cela favorisera la transformation de l'agriculture dans les États membres et dans la région. Afin de répondre aux attentes de principaux intervenants aux niveaux régional et mondial, le CCARDESA facilitera l'obtention des résultats clés suivants :

- i. La productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ii. La gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience face au changement climatique et aux autres risques agricoles émergents ;
- iii. La commercialisation accrue de la production agricole de petits exploitants et l'accès aux marchés ;
- iv. L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'augmentation de l'emploi et de la participation des jeunes et des groupes vulnérables dans les chaînes de valeur agricoles ; et
- v. Le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales de l'AR4D, des agriculteurs et d'autres intervenants de la chaîne de valeur agricole.

CHAPITRE 4 : VISION, MISSION ET VALEURS

Vision

« La croissance agricole et le développement socio-économique durables dans la région de la SADC. »

Mission

« Définir le programme régional de recherche et de développement, mobiliser les ressources, favoriser le développement des capacités, encourager la collaboration et fournir des informations et des connaissances agricoles dans la SADC ».

Valeurs fondamentales

Intégrité,
pertinence,
respect,
professionnalis
me, travail
d'équipe et
innovation.

La vision du CCARDESA dans le cadre de cette stratégie est la suivante : *La croissance agricole et le développement socio-économique durables dans la région de la SADC*. Elle y parviendra en remplissant sa mission, qui est de **définir le programme régional de recherche et de développement, mobiliser les ressources, favoriser le développement des capacités, encourager la collaboration et fournir des informations et des connaissances agricoles dans la SADC**. Dans la mise en œuvre de cette stratégie dans le cadre de la vision énoncée ci-dessus, le CCARDESA sera guidé par six valeurs fondamentales, à savoir : l'intégrité, la pertinence, le respect, le professionnalisme, le travail d'équipe et l'innovation. Ci-dessous, chaque valeur est clarifiée par une déclaration qui explique le contexte et la manière dont le CCARDESA vivra cette valeur.

Intégrité

Nous nous engageons à adopter une conduite transparente, impartiale et honnête dans toutes nos transactions et à rendre compte à nos parties prenantes de l'utilisation correcte des ressources et de l'obtention de résultats.

Pertinence

Nos programmes, services, produits de savoir et d'informations sont inclusifs et conçus de manière participative pour répondre en temps utile aux besoins de toutes nos parties prenantes.

Respect

Nous avons beaucoup d'estime pour nos parties prenantes et nous nous engageons à respecter les conventions et protocoles internationaux et régionaux ainsi que toutes les lois et réglementations de notre pays d'accueil et des États membres, tout en veillant au respect des droits de propriété intellectuelle de nos partenaires.

Professionnalisme

Nous nous engageons à respecter les normes éthiques les plus élevées et à promouvoir l'utilisation des qualifications appropriées et d'une science de haute qualité dans nos initiatives de recherche et de développement.

Travail d'équipe

Nous misons sur les approches participatives, collaboratives et inclusives, en mettant en place des mécanismes institutionnels et des partenariats efficaces qui apportent des avantages à toutes les parties prenantes du secteur agricole.

Innovation

Nous nous engageons à fournir un programme de recherche régional de pointe et à favoriser de nouvelles approches de la recherche agricole pour le développement et la diffusion, l'adoption et l'utilisation des résultats pour créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

CHAPITRE 5 : THÉORIE DU CHANGEMENT

Le CCARDESA maintiendra l'approche de partenariat dans la mise en œuvre des activités du plan stratégique. La théorie du changement du CCARDESA présentée dans la figure 1 indique la progression hiérarchique et la relation des actions, des produits et des résultats à différents niveaux. Les domaines thématiques au bas de la figure constitueront la base sur laquelle les interventions/activités seront planifiées et mises en œuvre. Un ensemble d'interventions conduira à la réalisation de produits qui mèneront à des résultats pour chacun des domaines thématiques. Les effets combinés des résultats constitueront les impacts finaux des interventions du CCARDESA qui s'expriment dans sa vision « *d'une croissance agricole et d'un développement socio-économique durables dans la SADC* ».

Le premier domaine de la stratégie est le renforcement des capacités institutionnelles du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D) des États membres. L'exécution du mandat des AR4D s'appuie sur des institutions dotées de systèmes d'organisation et de gouvernance solides, de mécanismes de financement durables, d'un réseau solide, de partenariats de collaboration, d'une action énergique en matière de sensibilisation et de plaidoyer, d'une élaboration participative des programmes régionaux et nationaux et d'une gestion de programme solide (planification, suivi, évaluation et enseignements tirés).

Tous les programmes à l'échelon régional et national seront sensibles à la dimension de genre et tiendront compte de la nécessité d'accroître la participation des jeunes aux chaînes de valeur agricoles et de répondre aux besoins particuliers des femmes et des groupes vulnérables tels que les personnes vivant avec handicaps et celles vivant avec le VIH/sida.

Après avoir posé la base de la capacité institutionnelle et assuré l'intégration des questions transversales, les principaux domaines d'intervention tournés vers l'extérieur viseront à soutenir les institutions de l'AR4D pour développer et promouvoir l'utilisation de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion fondées sur la connaissance, intégrant la dimension genre et adaptées aux jeunes. Les interventions seront axées sur l'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable des ressources naturelles et la résilience au changement climatique et aux autres risques agricoles émergents, la tendance croissante à la commercialisation et à l'accès aux marchés pour le secteur agricole, en particulier pour les petits exploitants, et la participation accrue des jeunes aux chaînes de valeur agricoles.

Les produits d'information et de connaissance résultant de l'AR4D seront présentés à différents publics et utilisés pour promouvoir l'adoption des résultats de la recherche par les acteurs de la chaîne de valeur agricole et l'élaboration des politiques habilitantes dans le domaine de l'agriculture et de l'AR4D. Le CCARDESA et les institutions de l'AR4D vont promouvoir l'utilisation des systèmes de gestion de l'information et de la connaissance existants, des applications numériques et des TIC pour s'assurer que tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole disposent d'informations adéquates pour la prise de décision et l'action. Comme les institutions de l'AR4D remplissent de plus en plus leurs mandats, cela se traduira par des résultats intermédiaires au niveau des communautés locales.

Les résultats nationaux et régionaux comprendront une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une meilleure gestion des ressources naturelles (terres, eau et biodiversité), une résilience accrue au changement climatique et à d'autres risques émergents et une augmentation des revenus des acteurs de la chaîne de valeur agricole, en particulier des petits exploitants. L'obtention de ces résultats contribuera à la réalisation des étapes décrites dans les documents stratégiques régionaux ainsi que des objectifs du PDDAA (et de la Déclaration de Malabo) et des ODD mondiaux, comme le montre la théorie du changement dans la figure 2 ci-dessous.

Théorie du changement

Croissance agricole durable et développement socio-économique dans la SADC

MISSION DU CCARDESA

Définir le programme régional de recherche et de développement, mobiliser les ressources, favoriser le développement des capacités, encourager la collaboration et fournir des informations et des connaissances agricoles dans la SADC

IMPACT
ODD, NEPAD,
CADRES DE LA
SADC

**DOMAINES
THÉMATIQUES**

OBJECTIFS

**RÉSULTATS
(NATIONAUX
ET
RÉGIONAUX)**

PRODUIT

- La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Résilience face aux nouveaux risques agricoles, environnementaux et climatiques
- Commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés
- Les femmes, les jeunes et l'inclusion sociale
- Gestion des connaissances et de l'information, la communication et le soutien politique
- Renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de l'AR4D

- L'augmenter la productivité agricole, la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Accroître la résilience des petits exploitants agricoles face au changement climatique et réduire les risques de production.
- Accroître la commercialisation du secteur agricole des petits exploitants et améliorer leur accès à de bons marchés.
- Autonomiser les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables pour leur permettre de jouer un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles.
- Fournir des informations et des connaissances aux intervenants de l'AR4D pour une prise de décision basée sur des données probantes.
- Renforcer la capacité institutionnelle du CCARDESA et des institutions de l'AR4D à remplir leurs mandats.

- La productivité et la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Le renforcement des capacités des institutions de l'AR4D et des acteurs de la chaîne de valeur afin de renforcer la résilience face aux risques agricoles ou environnementaux émergents.
- Le soutien aux institutions de l'AR4D pour améliorer les investissements et le commerce qui soutiendront les liens avec le marché et amélioreront le financement des petits exploitants agricoles.
- L'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables qui jouent un rôle important dans les chaînes de valeur agricoles.
- La participation et la contribution efficaces de principaux intervenants au sein du système national d'innovation agricole au niveau régional.
- CCARDESA & AR4D Capacité institutionnelle nécessaire

- 1.1** Développement et promotion de TIPG nouvelles et existantes par les institutions de l'AR4D et productivité accrue

1.2 Intégration de l'agriculture sensible à la nutrition dans les programmes des institutions de l'AR4D, amélioration des systèmes alimentaires nationaux et régionaux.
- 2.1** Environnement régional favorable à une gestion efficace des ravageurs et des maladies et des ressources naturelles

2.2 Soutien aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur afin de gérer durablement l'environnement et de promouvoir des chaînes de valeur résilientes d'ici 2025

2.3 Atténuation de l'impact du changement climatique et des risques de parasites et de maladies sur les agriculteurs et les ressources naturelles.

2.4 Renforcement des capacités des institutions de l'AR4D pour soutenir les initiatives de réduction des risques de catastrophes au niveau national.
- 3.1** Prévision des tendances du marché pour les produits agricoles prioritaires régionaux afin d'améliorer la production axée sur le marché

3.2 Soutien de l'intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur et de leur capacité à accéder au capital pour investir dans une production axée sur le marché.

3.3 Amélioration de l'accès des acteurs de la chaîne de valeur aux TIPG

3.4 Amélioration de la participation des femmes et des jeunes à la commercialisation et aux liens avec les marchés.
- 4.1** Technologies et innovations de l'AR4D visant spécifiquement les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, développées et promues

4.2 Soutien aux institutions de l'AR4D pour augmenter la participation des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables dans les chaînes de valeur.

4.3 Promotion des principes d'inclusion dans la planification et l'exécution des interventions AR4D
- 5.1** Création de centres de gestion des connaissances pour favoriser la collaboration et le partage d'informations entre les parties prenantes

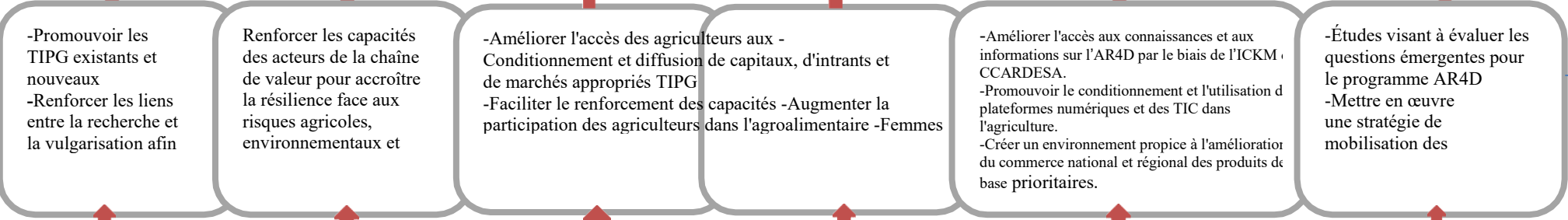
5.2 Amélioration de l'accès aux connaissances et aux informations agricoles spécifiques au public par le biais de l'ICKM améliorée du CCARDESA.

5.3 Renforcement des institutions du NARES en matière de présentation de l'information et d'utilisation des innovations numériques et des TIC susceptibles de transformer l'agriculture.
- 6.1** Développement d'un agenda régional AR4D et fourniture de prévisions aux institutions AR4D.

6.2 Renforcement des systèmes de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources au CCARDESA

6.3 Mise en place de nouveaux partenariats stratégiques et renforcement des partenariats existants

INTERVENTIONS



1. Nouvelles technologies et innovations générées par les institutions de l'AR4D et promues par le l'ICKM du CCARDESA et d'autres plateformes régionales.
2. Communication efficace d'approches régionales à valeur ajoutée pour obtenir un impact et une transformation agricole
3. Mobilisation conjointe de ressources pour financer le programme de recherche national et régional
4. Disponibilité des fonds pour mettre pleinement en œuvre le plan stratégique et maintenir le personnel et les services administratifs essentiels.
5. Pleine participation des États membres aux programmes régionaux du CCARDESA

HYPOTHÈSES

CHAPITRE 6 : DOMAINES THÉMATIQUES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET PRODUITS

L'objectif de la mise en œuvre des investissements en R&D dans ce plan stratégique est d'assurer le développement agricole et de démontrer l'impact sous la forme d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la SADC. Le but est d'augmenter la productivité par le développement et la mise à l'échelle de technologies et d'innovations orientées vers le marché, la création d'un environnement favorable et le courtage de connaissances et d'informations sur l'AR4D dans la région. Cela devrait se traduire par l'adoption de bonnes pratiques dans les chaînes de valeur de différents produits agricoles ainsi que par un meilleur accès au marché pour tous les acteurs de la chaîne de valeur. Cela contribuera à :

- i. l'augmentation du taux de croissance du secteur agricole dans la SADC ainsi qu'à l'amélioration des moyens de subsistance de la population rurale ; et
- ii. l'augmentation de la productivité des petites entreprises de culture, d'élevage, de pêche et de sylviculture, réduisant ainsi la proportion de ménages ruraux pauvres.

Le CCARDESA facilitera l'obtention de cinq résultats qui répondront aux priorités exprimées par les principaux intervenants. Ces résultats sont les suivants :

- i. La productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ii. La gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience face au changement climatique et aux autres risques agricoles émergents ;
- iii. La commercialisation accrue de la production agricole de petits exploitants et l'accès aux marchés ;
- iv. L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'augmentation de l'emploi et de la participation des jeunes et des groupes vulnérables dans les chaînes de valeur agricoles ; et
- v. Le renforcement des capacités des institutions régionales et nationales de l'AR4D, des agriculteurs et d'autres intervenants de la chaîne de valeur agricole.

Ces résultats reflètent l'avantage comparatif du CCARDESA par rapport aux institutions nationales de R&D en matière de développement de biens publics agricoles pour la région. Les résultats ci-dessus seront atteints par la mise en œuvre d'activités dans les six domaines thématiques suivants :

- La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La résilience aux risques agricoles émergents: changements climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers ;
- La commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés
- Les femmes, les jeunes et l'inclusion sociale ;
- La gestion des connaissances et de l'information, la communication et le soutien politique ; et,
- Le renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D).

Les activités à moyen terme et les résultats spécifiques à moyen terme de chaque thème sont décrits dans le plan opérationnel à moyen terme (POMT). La section suivante des renseignements détaillés sur les stratégies qui seront adoptées pour la mise au point des mesures et des résultats spécifiques dans chaque domaine thématique. Elle présente également le contexte, les défis et les opportunités pour chaque domaine thématique. L'annexe 4 présente un résumé des objectifs thématiques, des résultats, des stratégies et des réalisations pour chaque domaine thématique.

6.1 Domaine thématique 1 : La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle

6.1.1 Le contexte

La productivité agricole est bien inférieure au potentiel de l'Afrique australe et la sous-région dans son ensemble souffre de déficits alimentaires et de malnutrition périodiques. La productivité, plutôt que la production, est un facteur important de la sécurité alimentaire, en particulier l'augmentation de la population implique l'augmentation de la production alimentaire avec une augmentation minimale ou nulle de la superficie des terres cultivées. La recherche stimule la productivité et la production par la création et la diffusion de technologies améliorées.

La production est déterminée par plusieurs facteurs tels que les technologies appliquées, les pratiques de gestion, le niveau des intrants utilisés, l'environnement de production externe, etc. Par conséquent, la performance du marché des intrants joue également un rôle clé dans la production. L'accès inadéquat des agriculteurs aux principaux intrants agricoles et aux marchés reste l'une des principales raisons sous-jacentes de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans la région. Pour aborder la production alimentaire, l'ensemble de la chaîne de valeur doit être ciblé par des interventions appropriées.

La sécurité nutritionnelle est aussi importante que la sécurité alimentaire qui se limite généralement à la quantité de nourriture disponible pour un individu ou une communauté. Les pays de la SADC connaissent des taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire. Une étude menée par la SADC montre qu'environ 29,4 millions de personnes dans la SADC ont été estimées en situation d'insécurité alimentaire au cours de l'année 2018/19. Ce nombre représentait environ 14,2 % de la population totale des 11 pays de la SADC, soit 13 % de plus que l'année précédente et environ 3 % de plus que la moyenne sur cinq ans pour les 11 États membres ayant fourni des données (RVAA, 2018).

6.1.2 Défis

Une baisse générale du niveau d'investissement dans la recherche et le développement agricoles a été observée. Cela a entraîné une faible adoption des résultats de la recherche par les agriculteurs et les autres intervenants de la chaîne de valeur agricole. En conséquence, l'écart de rendement pour les cultures et le bétail dans la région reste très élevé par rapport à la moyenne mondiale, ce qui exige de redoubler d'efforts pour une intensification durable de l'agriculture. La faiblesse des liens entre la recherche et la vulgarisation continue d'entraver le transfert des résultats de la recherche aux utilisateurs finaux. En outre, les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle persistent.

6.1.3 Possibilités

La région de la SADC est dotée d'un large éventail de conditions climatiques qui peuvent soutenir la production d'une très large gamme de cultures. Les conditions agro-climatiques, bien que variables dans le temps et l'espace géographique, sont également favorables à la production d'une variété de cultures et de bétail. La région possède également d'abondants plans d'eau intérieurs et marins qui abritent un large éventail de poissons. Dans l'ensemble, le potentiel est très élevé et peut être exploité.

La région ne manque pas non plus de technologies issues des stations de recherche. Il existe des variétés de cultures à haut potentiel de rendement dans des environnements stressants. Il faut faire part de ces informations aux agriculteurs. D'autre part, les races de bétail disponibles dans la région sont très productives. Par conséquent, la région dispose généralement de technologies adéquates qui peuvent être déployées pour un impact immédiat sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les travaux ultérieurs s'appuieraient simplement sur la gamme actuelle de technologies.

Tant au niveau national que régional, il existe des cadres politiques visant à accroître la productivité et la production agricoles ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les interventions dans la région seraient soutenues par ces cadres sur lesquels la stratégie du

CCARDESA est déjà bien alignée. En outre, il existe de bons partenaires au sein des NARES de chaque pays pour la mise en œuvre de toute intervention du CCARDESA.

6.1.4. Intervention thématique

L'effort du CCARDESA consistera à améliorer l'utilisation des technologies agricoles existantes et nouvelles, des innovations et des pratiques de gestion, tout en générant de nouvelles technologies répondant aux besoins actuels et futurs de la région. Les partenariats avec les NARES seront renforcés afin de maximiser les résultats des efforts conjoints.

Les interventions proposées visent à apporter une contribution ciblée aux aspirations du Plan indicatif de développement stratégique régional (RISDP) de la SADC, telles qu'elles sont énoncées dans la politique agricole régionale, le plan régional d'investissement agricole (RAIP), la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNSS) et la stratégie et feuille de route d'industrialisation de la SADC (SISR).

Ces documents politiques et stratégiques régionaux sont alignés sur les cadres continentaux, tels que : La déclaration de Malabo du PDDAA, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs mondiaux de développement durable 1 et 2 ; mettre fin à la pauvreté et à la faim respectivement.

Objectif thématique : Ce domaine thématique a pour objectif **d'accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant l'accent sur les petits exploitants et les produits de base prioritaires**. Pour ce faire, il s'agira de mettre en œuvre de la stratégie thématique énoncée ci-dessous.

Stratégie thématique 1 : *Soutenir les institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D) en vue de mettre au point et de promouvoir l'adoption des technologies, de l'innovation et des pratiques de gestion existantes et nouvelles afin de réaliser une productivité accrue et une agriculture transformatrice contribuant à la nutrition.*

Effet 1 : La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des produits de base prioritaires ont connu une augmentation.

Produit 1.1 : Technologies, innovations et pratiques de gestion nouvelles et existantes mises au point et promues par les institutions de l'AR4D et augmentation de la productivité.

Produit 1.2 : Intégration de l'agriculture contribuant à la nutrition dans les programmes des institutions de l'AR4D et amélioration des systèmes alimentaires nationaux et régionaux résilients.

6.2 Domaine thématique 2 : Résilience aux risques agricoles émergents : changements climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers

6.2.1 Le contexte

L'Afrique australe est vulnérable aux chocs climatiques qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement et la production de produits agricoles primaires qui dépendent du climat. La productivité agricole, en particulier dans le secteur des petits exploitants, est en baisse. La production agricole durable dépend de la capacité de la région à gérer l'environnement et les ressources naturelles telles que la terre, l'eau et la biodiversité. En outre, la région de la SADC connaît une augmentation des températures moyennes et une diminution des précipitations en raison du changement climatique. Cette situation a entraîné une augmentation de l'intensité et de la gravité des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur et des périodes de sécheresse de mi-saison. Les risques posés par les événements liés au changement climatique ont accentué la pression sur une région très vulnérable aux chocs socio-économiques.

Les modifications des variables climatiques entraînent des changements dans les conditions de reproduction et d'activité des parasites et des maladies des cultures, des poissons, des forêts et du bétail. Certains des changements qui se produisent deviennent plus favorables aux organismes nuisibles et peuvent entraîner l'apparition de nouveaux organismes nuisibles ou l'augmentation de la gravité et de l'impact des organismes nuisibles existants. L'impact des ravageurs et des maladies, nouveaux ou existants, qui ont atteint des niveaux de préjudice économique, est préoccupant pour la région en raison de leur nature transfrontalière. En général, les parasites et les maladies ont le potentiel de couvrir une large zone géographique et peuvent causer des dommages importants aux produits agricoles et aux pêcheries.

6.2.2 Défis

Les variations de température, de dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂), ainsi que de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes pourraient avoir des répercussions importantes sur la production primaire dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Alors que les impacts du changement climatique sont clairs, les petits exploitants agricoles de la région ont fait de grands progrès pour s'y adapter. Les systèmes de production et les technologies utilisées ne confèrent pas une résilience suffisante au changement climatique. Il existe un grand besoin de développement, de diffusion et d'adoption de technologies spécifiques qui peuvent accroître l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et rendre les chaînes de valeur des produits de base résilientes aux chocs climatiques tels que les sécheresses, les températures élevées, la courte saison de croissance, etc.

6.2.3 Intervention thématique

La région a besoin de systèmes de production et de chaînes de valeur qui soient résilients aux impacts du changement climatique. Si cela n'est pas fait, il est fort probable que la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit gravement perturbée. Par conséquent, les parties prenantes des chaînes de valeur prioritaires seront dotées de connaissances, d'informations et d'outils leur permettant de minimiser l'impact des conditions météorologiques défavorables.

Les technologies d'alerte précoce et de prévision relatives à l'agriculture seront développées et promues dans toute la région. Les parties prenantes régionales verront leurs capacités renforcées pour acquérir des connaissances et des compétences leur permettant de faire face aux nouveaux parasites et maladies présentant une importance économique. La région tirera parti de nouvelles innovations et d'options acceptables pour l'environnement afin de pouvoir contrôler et gérer en temps utile les effets du changement climatique sur les systèmes de production agricole et la commercialisation des produits primaires.

Grâce à ce domaine thématique, le CCARDESA contribuera aux objectifs de la stratégie et du plan d'action de la SADC sur le changement climatique, aux engagements en matière d'environnement et de développement durable du RISDP de la SADC et à divers accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Objectif thématique : Ce domaine thématique a pour objectif ***d'accroître la résilience des petits exploitants agricoles face au changement climatique et de réduire les risques qui menacent leurs systèmes de production par une approche intersectorielle.***

Stratégie thématique 2 : *Renforcer la détection précoce et la réponse rapide aux ravageurs et maladies transfrontaliers et accroître la résilience au changement climatique.*

Effet 2 : Renforcement des capacités des institutions de l'AR4D et des acteurs de la chaîne de valeur en matière de renforcement de la résilience au changement climatique et de gestion durable des ressources naturelles ainsi que des ravageurs et maladies transfrontaliers.

Produit 2.1 : Création d'un environnement régional favorable à une gestion efficace des

parasites et des maladies ainsi que des ressources naturelles.

Produit 2.2 : Soutien aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur afin de gérer durablement l'environnement et promotion des chaînes de valeur résilientes

Produit 2.3 : L'atténuation de l'impact du changement climatique et du risque de parasites et de maladies sur les agriculteurs et les ressources naturelles.

Résultat 2.4 Les institutions de l'AR4D ont vu leurs capacités renforcées pour soutenir les initiatives de réduction des risques de catastrophes au niveau national.

6.3 Domaine thématique 3 : La commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés

6.3.1 Le contexte

L'agriculture est un secteur prioritaire pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe. Le nouvel environnement, caractérisé par l'augmentation de la population, les faibles revenus, l'urbanisation, les réformes politiques, la faible utilisation des technologies, la restructuration de l'industrie alimentaire et le changement climatique, appelle à la transformation de l'agriculture. La commercialisation peut faire évoluer les pratiques de production actuelles d'un niveau de subsistance élevé vers un niveau fortement orienté vers le marché. La politique agricole régionale de la SADC (RAP) reconnaît l'importance de l'amélioration des marchés agricoles nationaux et régionaux pour déterminer la compétitivité de l'agriculture de la région et améliorer les revenus des agriculteurs. Les petits exploitants agricoles ne sont actuellement pas en mesure de participer efficacement à des marchés lucratifs et équitables en raison d'une série de difficultés. Tout effort visant à identifier clairement et à éliminer les obstacles liés au marché pour les marchés agricoles nationaux et régionaux des intrants et des extrants serait le bienvenu.

6.3.2 Défis

Les obstacles et les défis commerciaux auxquels se trouvent confrontés les agriculteurs pour accéder aux marchés lucratifs commencent à la ferme, avec un accès insuffisant aux intrants et une mauvaise utilisation de ceux-ci. La production des petits exploitants agricoles est également confrontée à de sérieux problèmes de petites quantités dispersées sur une vaste zone géographique. Cette situation est peu attrayante pour les acheteurs qui exigent de gros volumes pour effectuer des transactions économiques. Si ces petites quantités ne sont pas regroupées, il y a toujours une perte d'intérêt significative de la part des acheteurs et une tendance à payer des prix bas par les acheteurs. Outre les limites quantitatives, les petits exploitants agricoles produisent parfois des produits agricoles de qualité plutôt médiocre qui ne répondent pas aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) minimales acceptables.

La plupart de petits exploitants agricoles, de par leur nature, n'ont pas une approche commerciale ou d'affaires de la production. Ils se concentrent davantage sur la subsistance que sur le commerce. Il est nécessaire de passer vers des entreprises spécialisées dans le domaine des produits de la culture, de l'élevage, de la volaille et de l'aquaculture, les changements dans la gamme de produits et l'utilisation des intrants étant largement déterminés par les forces du marché. Il s'agit d'un défi sérieux dont la solution réside dans des stratégies de mentalité à long terme visant à aider les agriculteurs à changer leur approche et à s'engager sur la voie des affaires dans l'agriculture. Les femmes et les jeunes sont les plus touchés par ces obstacles au commerce, car ils ont tendance à être marginalisés lorsqu'il s'agit d'accéder aux financements, aux autres services et aux liens avec le marché pour soutenir leurs entreprises agricoles.

6.3.3 Possibilités

La commercialisation des produits agricoles nécessite l'apport et la participation des secteurs public et privé. Les pays de la région SADC ont exprimé leur désir de commercialiser les produits agricoles et d'améliorer les performances des petits exploitants. Cette volonté a été exprimée dans un certain nombre de documents politiques et stratégiques, tant au niveau national que régional.

Bien que les petits exploitants agricoles n'aient pas une approche commerciale de leur production, ils sont suffisamment désireux d'augmenter leurs revenus en produisant des produits de qualité et en ayant accès à de bons marchés. Certains petits exploitants aspirent également à la commercialisation de leurs productions et à l'entrée dans la tranche de revenus élevés des agriculteurs. En outre, les petits exploitants agricoles ont été des parties très actives et volontaires dans les activités de renforcement des capacités qui ont clairement le potentiel de les élever et d'améliorer leurs systèmes agricoles.

Pour résoudre le problème de la fragmentation des petits exploitants et de leur faible organisation, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'utilisation des structures communautaires existantes pour fournir des informations et des intrants agricoles aux agriculteurs. Ces structures ont évolué au fil du temps et comprennent des coopératives, des plateformes d'innovation et d'autres structures similaires qui constituent la gouvernance locale ou les groupes d'intérêt au sein des communautés. Les interventions sur la commercialisation n'établiront pas de nouvelles structures locales. Les structures existantes seront utilisées pour répondre aux besoins de petits exploitants agricoles.

L'existence de stratégies/politiques de soutien, la volonté des petits exploitants d'améliorer leurs systèmes agricoles et la présence de structures communautaires pouvant être utilisées pour la mise en œuvre d'initiatives de commercialisation offrent de bonnes opportunités pour le succès des interventions dans le cadre de ce thème.

6.3.4 Intervention thématique

Dans le cadre de ce thème, le CCARDESA et ses partenaires mettront en œuvre des activités qui créeront une culture commerciale chez les agriculteurs afin qu'ils soient en mesure de relier leur production aux besoins et aux attentes du marché. Les initiatives de développement de l'industrie agroalimentaire seront encouragées et soutenues afin de mettre au point des synergies, de partager les leçons et des bonnes pratiques, et d'optimiser l'allocation des ressources.

Une action concertée visant à sensibiliser les décideurs politiques et le secteur privé aux potentiels du secteur de la transformation des produits agricoles pour divers produits de base, et à plaider pour des changements de politique qui élargiront les marchés et attireront les investissements sera explorée. Les secteurs privé et public seront encouragés et soutenus pour jouer leur rôle dans la commercialisation des systèmes de production des petits exploitants.

Il y aura un certain nombre d'activités visant à s'engager avec les différents acteurs de la chaîne de valeur et à stimuler l'abandon des approches de subsistance et aider les acteurs à voir des possibilités de croissance. Ces efforts ne perturberont pas les structures existantes, mais s'y adapteront et les amélioreront afin de permettre aux acteurs de la chaîne de valeur de travailler efficacement. Il s'agira notamment d'utiliser les plateformes nationales et régionales existantes qui continueront à jouer un rôle important dans le développement des chaînes de valeur et dans la stimulation des changements de mentalité.

Objectif thématique : Ce domaine thématique a pour objectif **d'accroître la commercialisation du secteur agricole de petits exploitants et d'améliorer leur accès à de bons marchés.**

Stratégie thématique 3 : *promouvoir la commercialisation de l'agriculture de petits exploitants par l'augmentation de la productivité, l'ajout de valeur et le marketing en mettant l'accent sur le développement des chaînes*

de produits.

Résultat 3 : Les institutions de l'AR4D sont soutenues pour améliorer l'environnement des investissements et du commerce, ce qui permettra d'approfondir et de maintenir les liens avec le marché et d'améliorer le financement des petits exploitants agricoles.

Produit 3.1 Prévisions faites sur les tendances du marché pour les produits agricoles prioritaires régionaux afin d'améliorer la production axée sur le marché.

Produit 3.2 : Soutien à l'intégration de petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur et à leur capacité à accéder au capital pour investir dans une production axée sur le marché.

Produit 3.3 Amélioration de l'accès des acteurs de la chaîne de valeur aux technologies, innovations et pratiques de gestion (TIPG).

Produit 3.4 Amélioration de la participation des femmes et des jeunes à la commercialisation et aux liens avec les marchés.

6.4 Domaine thématique 4 : Les femmes, les jeunes et l'inclusion sociale

6.4.1 Le contexte

Les femmes et les jeunes apportent une contribution essentielle aux économies agricoles et rurales de la région de la SADC et jouent un rôle crucial dans la réalisation de chacun des piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès et utilisation. Les femmes fournissent environ 43 % de la main-d'œuvre pour la production agricole en Afrique subsaharienne, à l'exclusion d'autres travaux ménagers (FAO, 2011). Les femmes sont fortement marginalisées ; le partage des bénéfices de leur travail est déséquilibré en faveur des hommes, leur participation est faible dans la prise de décision sur les ressources productives, l'utilisation des revenus de l'agriculture, de la sylviculture, des produits non forestiers et de la pêche. Les femmes subissent les effets de l'inégalité entre les sexes tant au niveau des ménages que de la société et supportent la charge des soins non rémunérés. Le degré d'autonomisation des femmes est fortement corrélé au bien-être du ménage, notamment à la nutrition et aux résultats scolaires des enfants. Le protocole de la SADC sur le genre, d'autres cadres de la SADC (RAP et RAIP), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'objectif de développement durable n° 5 qui considèrent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme des conditions nécessaires à un développement équitable et durable.

Les jeunes sont des acteurs essentiels de la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires et des mesures doivent être prises pour renforcer les investissements agricoles par et avec les jeunes agro-entrepreneurs. Dans la région de la SADC, la plupart des États membres reconnaissent le rôle des jeunes dans l'agriculture, d'où la nécessité de leur donner les moyens de s'engager dans le secteur agricole pour créer des moyens de subsistance, assurer la sécurité alimentaire et stimuler la croissance économique dans la région. Dans la déclaration de Malabo, les membres de l'Union africaine se sont engagés conjointement à créer des opportunités d'emploi pour au moins 30 % des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles (FAO, 2018).

La région de la SADC a une population très jeune - environ 75% de sa population a moins de 35 ans et ceux âgés de 15 à 35 ans représentent 35% de la population. Les jeunes souffrent de taux de chômage et de sous-emploi relativement plus élevés et sont trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes. Selon l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité régionale de la SADC (2018), les taux de chômage restent compris entre 4 % et 80 % dans la région. Le cadre de politique de l'emploi des jeunes de la SADC reconnaît la

nécessité pour les jeunes hommes et les jeunes femmes de décrocher un emploi décent et rémunérateur et de participer aux activités économiques de la région, y compris dans les chaînes de valeur agricoles.

6.4.2 Défis

Le taux de chômage moyen des jeunes en Afrique australe est estimé à 21,6 %. Les statistiques de l'Organisation internationale du travail (OIT) indiquent une grande variation entre les pays, allant de 2,7% à Madagascar à 53,6% en Afrique du Sud. Par conséquent, le chômage des jeunes est l'un des défis les plus importants auxquels sont confrontés les pays de la SADC et nécessite des solutions immédiates car il a le potentiel d'entraîner d'autres défis ayant de graves conséquences sur les économies. Bien que les pays de la SADC aient répondu au défi du chômage des jeunes en développant les cadres nécessaires, à savoir le Cadre stratégique pour la promotion de l'emploi des jeunes dans les pays de la SADC (YEPPF), le Plan d'action sur la migration de main-d'œuvre (2016-2019) et le Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail, la mise en œuvre régionale de ces cadres est restée faible et doit être accélérée.

Le manque d'infrastructures et d'opportunités dans les zones rurales a provoqué un taux élevé de migration des jeunes ruraux vers les zones urbaines à la recherche des opportunités manquantes et d'une vie meilleure dans les zones urbaines. Cette migration exerce une pression supplémentaire sur les installations des villes et sur les gouvernements qui sont obligés de trouver des solutions pour minimiser l'exode rural par divers moyens, comme la création d'emplois. Même si le taux de croissance moyen a été estimé à 4 % en Afrique, il ne s'est pas accompagné de niveaux similaires de création d'emplois.

6.4.3 Possibilités

La région a élaboré et approuvé des cadres ciblés pour relever les défis du chômage des jeunes. Les États membres ont élaboré le Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail qui vise à fournir aux pays des orientations qui leur permettent de réduire le chômage et de le maintenir à des niveaux acceptables. Cela se fait par l'harmonisation des normes d'emploi et de travail. Outre ce Protocole, la région dispose d'un Cadre stratégique détaillé pour la promotion de l'emploi des jeunes (YEPPF) qui guide les pays vers une approche harmonisée en matière de fourniture d'emplois durables et décents aux jeunes gens. Il existe également le Plan d'action pour la migration de main-d'œuvre (LMAP) qui fournit un cadre pour la promotion de la migration de main-d'œuvre dans la région de la SADC dans le cadre des efforts d'intégration régionale des pays.

Les pays de la SADC sont généralement engagés dans la mise en œuvre de politiques qui entraînent une transformation économique. Dans le secteur agricole, les pays s'orientent vers une transformation de l'agriculture. Il existe également un large consensus visant à utiliser le secteur agricole comme l'un des principaux moteurs de la croissance en exploitant son potentiel de création d'emplois au sein de sa large gamme de chaînes de valeur. Il s'agit notamment de soutenir les efforts de valorisation des produits primaires de l'agriculture afin de créer des emplois à ce niveau et de se concentrer sur l'exportation de produits finis plutôt que celle de produits de base.

Il est clair que les défis liés au chômage des jeunes ne peuvent pas être relevés uniquement par des efforts régionaux. Les politiques et les efforts nationaux en matière de création d'emplois, d'engagement des jeunes et des femmes, de croissance économique et de questions socioculturelles sont tout aussi importants et peuvent même déterminer le degré de réussite des initiatives régionales. La mise en œuvre des cadres régionaux doit s'ajouter à ce qui se fait déjà au niveau national. Néanmoins, l'existence de cadres au niveau de la SADC offre une énorme opportunité permettant le mieux de relever les défis du chômage des jeunes et de l'équité entre les sexes.

6.4.4 Interventions thématiques

Le CCARDESA soutiendra le développement et la promotion d'interventions qui améliorent la participation effective et l'autonomisation des femmes et d'autres groupes vulnérables.

Les technologies et les innovations qui réduisent le travail pénible et répondent aux besoins des femmes en tant que parties prenantes importantes dans le paysage du développement agricole seront encouragées. Le CCARDESA facilitera la mise en œuvre régionale des cadres régionaux afin de créer un lien fort entre les efforts nationaux et les politiques et cadres régionaux sur le genre.

Le dividende inexploité d'une main-d'œuvre jeune sera exploité de manière stratégique pour transformer l'agriculture dans la région. Le CCARDESA et les institutions de l'AR4D contribueront à accroître la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables aux chaînes de valeur agricoles en assurant la promotion des technologies et des innovations spécialement ciblées et en éliminant les obstacles qui empêchent à ces groupes de bénéficier des initiatives agricoles. Cette approche est conforme à l'ODD 8 qui exprime la nécessité du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous et à l'ODD 10 qui préconise l'inclusion des groupes vulnérables par la réduction des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays.

Objectif thématique : Ce domaine thématique a pour objectif ***d'autonomiser les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables par des actions qui leur permettront de jouer un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles.***

Stratégie thématique 4 : *Promouvoir le développement et l'utilisation de technologies et d'innovations agricoles appropriées pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.*

Résultat 4 : Les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables sont habilités et jouent un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles.

Produit 4.1 Développement et promotion des technologies et innovations de l'AR4D ciblant spécifiquement les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.

Produit 4.2 Les institutions de l'AR4D sont soutenues pour développer des interventions qui augmenteront la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables dans les chaînes de valeur agricoles.

Produit 4.3 Promotion des principes d'inclusion dans la planification et l'exécution des interventions AR4D.

6.5 Domaine thématique 5 : La gestion des connaissances et de l'information, la communication et le soutien politique

6.5.1 Le contexte

Les connaissances et les informations sont les principaux produits et outils de l'AR4D qui permettent aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur de prendre des décisions éclairées et d'agir. Il existe plusieurs acteurs dans la recherche agricole et le partage de l'information, notamment les partenaires du développement, les organisations non gouvernementales ainsi que la recherche et la vulgarisation. La coordination entre ces acteurs peut s'avérer difficile malgré le fait que leurs bénéficiaires cibles soient les mêmes. Cela peut conduire à des chevauchements d'activités, à un gaspillage des ressources et parfois à une confusion due à la communication de messages contradictoires aux agriculteurs. L'existence d'une organisation « centrale » qui agit comme une source et un réservoir d'un large éventail d'informations spécialisées et de produits de connaissance est d'une grande importance lorsque plusieurs pays ont un intérêt commun.

Le secteur agricole s'oriente vers la numérisation, qui consiste à utiliser les technologies numériques, les données et les innovations en matière de modèles commerciaux pour transformer les pratiques tout au long de la chaîne de valeur agricole. L'utilisation de la technologie s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur et vise à accélérer la transformation

de l'agriculture durable en stimulant la productivité et la rentabilité et en renforçant la résilience au changement climatique. De même, il y a une croissance rapide et une demande pour la vulgarisation électronique et le commerce électronique. Ces dernières ont besoin nécessitent un soutien afin de rendre l'environnement opérationnel des acteurs de la chaîne de valeur propice à leurs activités commerciales.

La formulation et la révision des politiques sont les principales tâches des gouvernements. Ce faisant, les gouvernements voudraient développer et maintenir des politiques qui soutiennent les désirs des acteurs de la chaîne de valeur et aident à progresser vers les objectifs engagés aux niveaux national, régional et mondial. La formulation et la révision des politiques doivent être fondées sur des preuves solides fournies par des technocrates dans le domaine spécifique. Les experts agricoles sont censés guider la formulation des politiques en fournissant des preuves claires générées par des études bien formulées. Les politiques formulées à partir d'une base solide de preuves techniques résistent à l'épreuve du temps et donnent les bons résultats une fois mises en œuvre. La formulation de politiques fondées sur des données probantes est nécessaire tant au niveau national que régional.

6.5.2. Défis

La région de la SADC est souvent freinée par des politiques agricoles médiocres ou inadéquates qui ne sont parfois pas alignées sur les développements actuels et sur le programme régional de commerce et d'intégration. Au niveau national, les liens entre la recherche, la vulgarisation, les agriculteurs et les autres acteurs sont insuffisants, ce qui entrave le flux d'informations.

La tendance à la numérisation de l'agriculture nécessitera de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de valeur à un niveau tel que l'Afrique australe puisse être un acteur actif dans ce domaine afin de donner des dividendes au secteur. Actuellement, le secteur agricole est à la traîne en termes de compétences et d'application des technologies numériques. En outre, le taux de collecte, de collationnement, de traitement, d'analyse et de diffusion des produits d'information et de connaissance est faible.

La formulation et la révision des politiques dans la région ne sont pas bien étayées par des preuves techniques générées et éprouvées scientifiquement. Cela pose des problèmes aux décideurs politiques qui doivent ancrer les politiques sur des preuves tangibles. Ce vide agit également contre les experts dont la valeur pour les décideurs politiques s'érode avec le temps.

6.5.3 Possibilités

La CCARDESA a mis au point un système de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) et d'autres plateformes numériques des TIC pour assurer le partage de l'information sur l'AR4D avec un groupe plus large de parties prenantes. Il fournit un outil performant de partage des produits de connaissance régionaux pertinents tout en connectant les chercheurs, les professionnels de la vulgarisation, les agents de communication et les décideurs politiques. L'unité ICKM du CCARDESA est le seul centre régional de connaissances agricoles qui couvre tous les États membres de la SADC et s'appuie sur les initiatives nationales existantes en matière de partage des connaissances et des informations.

On constate également une extension de l'utilisation des TIC dans les chaînes de valeur agricoles au-delà des chercheurs, jusqu'aux agriculteurs via les prestataires de services de vulgarisation. La région a le potentiel pour développer et exploiter des outils TIC qui offrent non seulement des possibilités de gérer et d'assurer la diffusion des connaissances et des informations, mais aussi de permettre la transition vers des technologies de nouvelle génération nécessaires à la transformation de l'agriculture. Les possibilités de numérisation et d'utilisation des outils TIC dans le secteur agricole sont vastes. D'autre part, la demande de preuves en matière d'élaboration des politiques continuera à croître.

6.5.4 Intervention thématique

Le CCARDESA fournira des services de courtage de connaissances et d'informations à tous

les acteurs de l'agriculture par le biais de son système ICKM et d'autres plateformes numériques et TIC. Le CCARDESA renforcera l'utilisation des systèmes électroniques pour faciliter l'efficacité des opérations agricoles et faciliter les activités des acteurs de la chaîne de valeur. Il s'agira notamment de promouvoir l'utilisation de la vulgarisation en ligne pour combler le fossé entre la recherche agricole, les agents de vulgarisation et les agriculteurs, renforçant ainsi les liens entre les trois acteurs. L'utilisation du commerce électronique en vue de faciliter l'accès aux marchés d'intrants et de produits, le marketing et le commerce sera également encouragée aux niveaux national et régional.

Afin de suivre les tendances du secteur et d'améliorer l'environnement commercial du secteur, le développement et l'utilisation des outils TIC seront soutenus. L'un des domaines d'intervention privilégiés sera le développement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur ainsi que des institutions du secteur.

Objectif thématique : L'objectif de ce domaine thématique est ***de s'assurer que les acteurs régionaux de la recherche agricole pour le développement disposent des informations et des connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées et soutenir la transformation de l'agriculture.*** Pour ce faire, il s'agira de mettre en œuvre la stratégie thématique ci-dessous.

Stratégie thématique 5: *Fournir aux parties prenantes de la recherche agricole pour le développement des informations et des connaissances afin de garantir la conception des politiques fondée sur les données probantes dans le secteur agricole.*

Résultat 5 : Participation et contribution efficaces de principales parties prenantes au sein du système national d'innovation agricole au niveau régional.

Produit 5.1 Création de pôles de gestion des connaissances pour favoriser la collaboration et le partage d'informations entre les différentes parties prenantes dans les différents pays.

Produit 5.2 Amélioration de l'accès aux connaissances et aux informations agricoles visant des publics cibles par le biais du système ICKM du CCARDESA et du système d'information et de connaissances agricoles d'Afrique australe (SAAIKS).

Produit 5.3 Renforcement des institutions du NARES en matière de présentation de l'information et d'utilisation des innovations numériques et des TIC susceptibles de transformer l'agriculture

6.6 Domaine thématique 6: Renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D)

6.6.1 Le contexte

Le mandat du CCARDESA en matière de coordination de la recherche agricole dans la région repose sur l'existence d'un certain niveau de capacité, tant au niveau de son secrétariat qu'au niveau national. Dans ce cas, la capacité concerne le capital humain, les ressources physiques et les ressources financières. Au niveau régional (c'est-à-dire le secrétariat du CCARDESA), il est souhaitable de garder juste suffisamment de capital humain pour mener à bien le mandat ; une structure gonflée du secrétariat n'est pas souhaitable. Depuis sa création, le Secrétariat a conservé une structure légère.

Au niveau national, il existe une grande variation entre les États membres en ce qui concerne le capital humain. Certains pays ont plus de capacités humaines que d'autres. De

même, leur capacité financière est également variable. Dans toute la région, les institutions de l'AR4D ont vu leur capacité à remplir leurs mandats diminuer, en grande partie en raison des faibles niveaux d'investissement, en particulier en provenance du secteur public, et ont été confrontés à la fuite du capital humain vers des économies ou des secteurs plus gratifiants. Il en résulte une production et une diffusion lentes des technologies et une faible adoption des technologies issues de la recherche par les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur agricole.

La mobilité des ressources humaines est un phénomène normal dans les organisations ; les institutions AR4D ne font pas exception. Cette mobilité entraîne un besoin permanent de développement des capacités afin que les institutions restent pertinentes et efficaces en matière de fourniture des biens et des services attendus. Par conséquent, des évaluations des besoins en capacités doivent être menées régulièrement pour établir les besoins en matière de développement des capacités.

6.6.2 Défis

La combinaison d'un investissement limité dans le sous-secteur de la recherche agricole et de la faible capacité crée une formidable combinaison de défis pour la recherche. Cela limite la mesure dans laquelle les NARES peuvent fournir des services aux clients et limite également l'efficacité des acteurs de la chaîne de valeur et le volume d'affaires.

Les variations de capital financier et humain entre les pays peuvent également rendre difficile l'établissement de bons partenariats de collaboration et de soutien mutuel qui profitent également aux partenaires. Cela rend également difficile l'adoption de certaines approches telles que le lancement d'un appel à subventions de recherche concurrentielle car les pays les plus faibles ne parviendront jamais à obtenir de subventions. Cela peut aller à l'encontre du désir d'intégration régionale et exclure certains pays.

En ce qui concerne le secrétariat du CCARDESA, un certain nombre d'enseignements ont été tirés dans le domaine de la gestion du programme, des finances, des ressources humaines et de l'administration. Certaines des mesures à prendre sont contenues dans les rapports d'évaluation des capacités organisationnelles ainsi que dans les études qui ont été menées auparavant. Ces éléments peuvent être considérés comme des défis que l'organisation doit relever. En outre, le CCARDESA doit relever le défi d'augmenter ses programmes pour couvrir de manière adéquate tous les pays de la SADC afin d'accroître sa valeur dans toute la région, tout en maintenant un niveau élevé d'efficacité de la gouvernance.

6.6.3 Possibilités

L'occasion clé d'aborder ce thème réside dans le fait que le CCARDESA a un mandat bien articulé et reconnu au niveau régional pour s'occuper du renforcement des capacités des institutions de l'AR4D dans le cadre du mandat que lui confère les États membres de la SADC. Ce mandat est clair du fait que : (i) il est détenu et partiellement financé par les États membres de la SADC ; (ii) il s'agit d'un mandat clair et incontesté conféré par la SADC ; (iii) il a un pouvoir de convocation ; et (iv) son statut lui permet d'obtenir un effet multiplicateur régional.

Ayant travaillé avec les États membres depuis 2012, il existe une bonne relation de travail entre le secrétariat du CCARDESA et les institutions de l'AR4D dans les États membres. Le CCARDESA a déjà un bon bilan en matière de renforcement des capacités dans la région. Il sera donc facile de s'appuyer sur les réalisations antérieures.

Les partenariats établis par le CCARDESA avec des institutions régionales et mondiales permettront de mobiliser des informations et des ressources pour aider les pays à développer leurs capacités. Il existe également de bonnes possibilités de développement de projets communs avec le large éventail d'organisations régionales, continentales et mondiales dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

6.6.4 Intervention thématique

Les capacités du NARES et du secrétariat du CCARDESA seront évaluées en permanence

et des interventions seront menées pour combler les lacunes identifiées. Les informations disponibles seront utilisées pour poursuivre les activités de développement des capacités sur la base des leçons apprises et des expériences du passé. À cet égard, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de l'AR4D des États membres en matière d'exécution efficace de leur mandat.

Des efforts importants seront consacrés au plaidoyer régional en faveur d'un investissement national accru dans la recherche et l'innovation agricoles. Cela sera soutenu par la mobilisation des ressources en utilisant les partenariats existants avec les organismes régionaux et continentaux pour développer des projets communs. Pour satisfaire à l'augmentation prévue de la demande de services de la part de la SADC et des États membres, le CCARDESA travaillera avec divers partenaires pour mobiliser des ressources pour le Secrétariat et les NARES dans toute la région.

Le CCARDESA continuera à développer et à améliorer ses systèmes de gouvernance et de gestion en tant qu'institution en plein essor et en voie de maturité, en s'appuyant sur les réalisations, les leçons et les bonnes pratiques du passé. Il s'agit d'un aspect important en ce qu'il permet de maintenir la bonne volonté des États membres et des partenaires de développement, de faciliter la mobilisation des ressources et de donner à l'institution de la capacité de réaliser un portefeuille de programmes plus important.

Objectif thématique : Ce domaine thématique a pour objectif ***de renforcer les capacités institutionnelles du CCARDESA et des institutions de l'AR4D dans les États membres afin qu'ils soient en mesure de remplir leur mandat.***

Stratégie thématique 6 : *Accroître l'efficacité et la capacité du NARES et du secrétariat du CCARDESA en matière de gouvernance, de gestion et de ressources humaines et financières.*

Résultat 6 : Fonctionnement efficace des systèmes de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources du CCARDESA et des institutions de l'AR4D.

Produit 6.1 Programme régional sur l'AR4D développé et prévisions fournies aux institutions de l'AR4D.

Produit 6.2 Renforcement des systèmes de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources pour le CCARDESA.

Produit 6.3 De nouveaux partenariats stratégiques sont établis et les partenariats existants sont renforcés.

Produit 6.4 Les programmes des institutions AR4D sont soutenus et gérés efficacement.

CHAPITRE 7 : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

7.1 Partenariats

Pour mener à bien le Plan stratégique, le Secrétariat du CCARDESA doit renforcer les partenariats, d'abord avec le Secrétariat de la SADC par l'intermédiaire de la Direction du FANR, puis avec les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, les organisations du secteur privé, les agences concernées des Nations Unies, les institutions du CGIAR, les réseaux de produits, les associations de l'industrie agroalimentaire, les ONG régionales, les organisations régionales et continentales d'agriculteurs et les organisations de recherche continentales et sous-régionales (SRO) qui assurent la promotion de l'AR4D.

Le partenariat avec le Secrétariat de la SADC est nécessaire pour l'orientation politique, le soutien technique, la planification conjointe et les initiatives de collaboration en vue de la mobilisation des ressources. Ce partenariat garantit également la bonne circulation des informations et du soutien dans les deux sens. Le partenariat avec les partenaires de développement et les organisations du secteur privé qui investissent dans l'agriculture est essentiel pour l'appui technique, les liens avec les initiatives complémentaires dans la région et la viabilité financière du CCARDESA. Grâce au partenariat avec les partenaires de développement, le secrétariat du CCARDESA restera informé des ressources et des projets en cours qu'il pourra utiliser pour soutenir son travail.

Le partenariat avec les institutions mondiales d'assistance technique, les agences des Nations unies et le système du CGIAR est essentiel pour l'accès aux nouvelles technologies et innovations, et aux approches de pointe en matière d'AR4D, y compris l'évaluation de l'impact socio-économique de nouvelles technologies et innovations. Ces partenariats faciliteront les liens entre le CCARDESA et les institutions nationales de l'AR4D dans la région de la SADC, d'une part, et les acteurs mondiaux de l'innovation agricole et de la production de technologies, d'autre part. Le CCARDESA et les institutions nationales de l'AR4D auront la possibilité de bénéficier d'un transfert de connaissances et de compétences en accédant à la propriété intellectuelle sur les nouvelles technologies et les nouvelles innovations.

La collaboration avec des institutions continentales telles que l'AFAAS, l'ASARECA, le CORAF et le FARA est nécessaire pour partager les informations et les leçons apprises et pour une planification conjointe en vue de traiter des questions d'intérêt commun telles que le changement climatique. En outre, ce niveau de partenariat sera utilisé pour élaborer des propositions de projet communes, mobiliser des ressources et mettre en œuvre les projets conjointement.

Le renforcement des partenariats stratégiques avec les organisations au sein des pays couverts par le mandat du CCARDESA fournit une plate-forme favorable pour promouvoir la mise en œuvre conjointe avec les institutions nationales de l'AR4D, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs, les réseaux des matières premières, les ONG et toute autre organisation au sein des secteurs agricoles des pays de la SADC. L'impact du CCARDESA sera visible au niveau national, où l'organisation renforcera les capacités des institutions de l'AR4D à fournir des services aux groupes cibles finaux : les agriculteurs, les fournisseurs d'intrants, les agents de commercialisation, les transformateurs et les autres acteurs des chaînes de valeur agricoles ciblées. Ce partenariat est crucial pour le dialogue, la planification stratégique, l'établissement des besoins prioritaires et la mise en œuvre effective des projets et programmes du CCARDESA. Les institutions nationales de l'AR4D qui ont été identifiées comme centres d'excellence ou de leadership seront importantes pour étendre le soutien au renforcement des capacités à leurs homologues plus faibles.

Un suivi et un examen conjoints des progrès accomplis seront effectués avec les partenaires concernés. En outre, le CCARDESA facilitera l'apprentissage entre les parties prenantes. En établissant ces partenariats, le CCARDESA veillera à ce que la responsabilité des actions soit déléguée aux partenaires les mieux placés pour jouer ce rôle. Le rôle du CCARDESA restera dans les domaines et aux niveaux de son avantage concurrentiel.

La phase de fonctionnement précédente (2014-2019) a déjà permis d'établir une série de partenariats dans tous les domaines décrits ci-dessus. Par conséquent, le rôle clé que doit jouer CCARDESA au cours de la phase de mise en œuvre de la stratégie actuelle sera de renforcer les partenariats existants, en améliorant la valeur opérationnelle et en s'assurant que chaque partenariat apporte une contribution valable à la réalisation des produits du CCARDESA. Dans les domaines présentant des besoins particuliers, de nouveaux partenariats seront établis, principalement dans le but de combler certaines lacunes identifiées. La figure 3 ci-dessous illustre les partenariats existants et potentiels du CCARDESA.

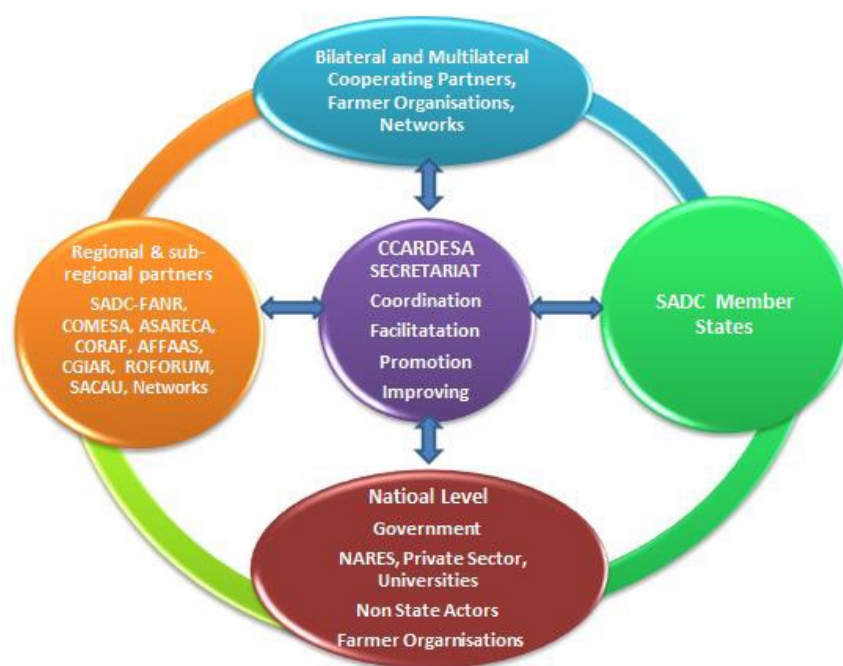


Figure 3 : Engagement du CCARDESA avec les partenaires et les parties prenantes

7.2 Structure institutionnelle, rôles et responsabilités

Le secrétariat du CCARDESA s'efforcera de maintenir une structure légère, juste suffisante pour remplir son rôle de coordination et de facilitation. Cependant, des ressources humaines supplémentaires peuvent être recrutées pour répondre à la demande de fournir les résultats qui seront décrits dans les POMT et les plans de travail annuels. Il s'agira notamment de consultants à court terme qui effectueront des tâches spécifiques, en particulier dans les domaines où le personnel interne du CCARDESA ne dispose pas de l'expertise requise.

Le secrétariat du CCARDESA dirigera et coordonnera la mise en œuvre de ce plan stratégique en élaborant des plans opérationnels à moyen terme (POMT) et des plans de travail annuels. Conformément au modèle de mise en œuvre des partenariats du CCARDESA et au respect des principes de subsidiarité, la mise en œuvre se fera conjointement avec les institutions de l'AR4D des États membres composant le NARES, les partenaires techniques exerçant leurs activités aux niveaux national, régional et continental, le Secrétariat de la SADC, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs et d'autres acteurs pertinents de la chaîne de valeur agricole. Par conséquent, les institutions nationales de l'AR4D au sein des NARES mettront en œuvre des activités conjointement avec le CCARDESA et participeront aux tâches régionales pertinentes de définition du programme AR4D. Les acteurs non étatiques (ANE) devraient également participer à la mise en œuvre conjointe des activités avec le CCARDESA, faciliter l'interface et la collaboration entre le CCARDESA et les institutions nationales de l'AR4D et s'associer au CCARDESA dans le cadre de la mobilisation des ressources.

Pour garantir l'optimisation des ressources dans la mise en œuvre du plan, les parties prenantes se verront attribuer des rôles de manière consultative sur la base du principe de subsidiarité. A cet égard, le Secrétariat du CCARDESA ne fera pas un double emploi mais complétera les efforts des institutions de l'AR4D des NARES et des acteurs clés. Le CCARDESA reconnaît l'importance que revêt la création des synergies en reliant les initiatives régionales prévues aux efforts continentaux et nationaux visant à renforcer l'AR4D. Dans la mesure du possible, le NARES et les institutions partenaires peuvent être renforcés pour améliorer leur capacité à contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique du CCARDESA. Des liens étroits avec la direction du FANR de la SADC seront maintenus et renforcés, tout en remplissant les obligations spécifiées dans le protocole d'accord entre le CCARDESA et la SADC.

La structure de gouvernance du CCARDESA comprenant les ministres de la SADC responsables de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, l'assemblée générale et le conseil d'administration auront des rôles non techniques importants à jouer dans la mise en œuvre de ce plan stratégique. Les rôles spécifiques de ces structures sont décrits dans la charte et le manuel de gouvernance du CCARDESA. Le Secrétariat facilitera le fonctionnement complet de ces structures de gouvernance afin qu'elles remplissent leur rôle dans la gouvernance du CCARDESA. Le fonctionnement efficace et effectif de cette structure de gouvernance est nécessaire et essentiel en ce qu'il permet au CCARDESA de bien progresser dans ses tâches techniques. Par conséquent, le secrétariat donnera la priorité à la facilitation des activités du conseil d'administration et de l'assemblée générale, dont la convocation relève du mandat du secrétariat du CCARDESA. De même, la participation aux réunions et la mise en œuvre des décisions des ministres chargés de l'agriculture et de la sécurité alimentaire bénéficieront d'une priorité élevée.

7.3 Plan de mise en œuvre

Ce plan stratégique sera mis en œuvre par le biais de deux POMT d'une durée de 5 ans chacun. Le premier POMT portera sur la période 2020-2024 et sera suivi d'un autre pour la période 2025-2029. Ces POMT détailleront davantage ce que le CCARDESA mettra en œuvre au cours des deux phases et les principaux produits à réaliser. Les activités générales à ce niveau seront décrites et liées aux produits et aux résultats. Les activités seront directement liées au cadre de résultats qui sera développé.

Les POMT seront ensuite déclinés en plans de travail annuels qui fourniront des activités détaillées devant être mises en œuvre chaque année à partir de 2020. Les plans annuels se concentreront sur la description d'activités spécifiques et les produits à réaliser dans un délai d'un an. À ce niveau, il y aura une présentation claire de ce que chaque produit est censé contribuer aux étapes et aux objectifs énoncés dans le cadre des résultats.

CHAPITRE 8 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

8.1 Cadre conceptuel

Le cadre de résultats (annexe 3) du plan stratégique montre comment les stratégies sont liées aux ressources, activités, produits, résultats et impact de la mise en œuvre planifiée. Il s'agit d'une hiérarchie schématique des résultats. La vision du plan stratégique (croissance agricole durable et développement socio-économique dans la SADC) contribuera de manière significative à l'impact suivant : *Systèmes agricoles et alimentaires résilients et amélioration des revenus et de l'état nutritionnel des communautés agricoles rurales et d'autres acteurs de la chaîne de valeur*. Les six objectifs des domaines thématiques du plan stratégique se traduisent par six résultats, dont chacun est concrétisé par la réalisation d'un ou de plusieurs produit(s).

8.2 Suivi et évaluation

Le CCARDESA développera un système fiable de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'apprentissage (MERL). Sur la base du cadre de résultats, le CCARDESA développera également un plan de suivi et d'évaluation qui lui permettra de suivre, d'évaluer et de rendre compte de la mise en œuvre de ce plan stratégique aux niveaux régional et national. Le plan de suivi et d'évaluation décrira les éléments suivants : (i) la théorie du changement et hypothèses critiques ; (ii) le cadre de résultats ; (iii) le programme et les questions de l'apprentissage ;

(iv) les méthodologies de données de performance, les mesures d'assurance qualité, les rôles et responsabilités et le plan de diffusion ; (v) les fiches/tableaux de référence détaillés des indicateurs ; (vi) les indicateurs personnalisés des normes des donateurs avec les valeurs de référence et les objectifs par année, la définition de l'indicateur, l'unité de mesure, la source des données, les outils de collecte des données et la fréquence des rapports. Le secrétariat du CCARDESA prendra la tête des activités de planification et de coordination du suivi et de l'évaluation. Trois niveaux de suivi et d'évaluation sont envisagés : le plan stratégique décennal dans son intégralité ; le rapport quinquennal de mise en œuvre du POMT ; les rapports annuels ; et les rapports de projets spécifiques financés par des donateurs. Dans tous les cas, le suivi et l'évaluation permettront de suivre et d'évaluer les progrès aux niveaux régional et national.

Les projets qui seront élaborés et financés pour mettre en œuvre ce plan stratégique devront répondre à des exigences spécifiques en matière de suivi et d'évaluation afin de faciliter les processus décisionnels et de garantir une utilisation efficace des ressources. Les exigences en matière de suivi et d'évaluation des partenaires financiers seront prises en compte dans la conception et la mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation. Le suivi et l'évaluation adopteront diverses approches afin de maximiser l'effet d'apprentissage, notamment des sessions annuelles conjointes de planification et d'examen en vue d'une vision commune, d'un apprentissage commun et d'un ajustement participatif du projet.

La capacité du CCARDESA, des institutions de l'AR4D et des partenaires financiers à utiliser stratégiquement les produits et les processus de S&E visant à augmenter la visibilité de leur travail sera primordiale pour le succès des efforts de mobilisation des ressources. Par conséquent, une attention particulière sera accordée à l'identification, la documentation, la présentation et la communication des réalisations du CCARDESA et de ses institutions partenaires aux niveaux régional et national, en tant qu'élément central de la stratégie de M&E.

Le recueil des produits et le rapport sur la réalisation des produits constitueront une composante intégrale de tout le travail de S&E du CCARDESA. Une plateforme d'apprentissage sera créée et renforcée pour faciliter le partage des enseignements entre les parties prenantes. Le soutien par les pairs, l'échange d'expériences et l'apprentissage des leçons seront intégrés dans les activités de suivi et d'évaluation.

Les résultats du M&E permettront de prendre des décisions à quatre niveaux : (i) la révision périodique de la stratégie organisationnelle afin de mieux réaliser le mandat institutionnel fondamental du CCARDESA, de s'aligner sur les priorités changeantes de la SADC et de s'adapter à l'évolution des contextes sociaux et économiques mondiaux, régionaux et nationaux, (ii) l'adaptation des actions du POMT pour répondre aux nouvelles opportunités et corriger le cap vers la réalisation des objectifs quinquennaux, (iii) l'information sur la mise en œuvre quotidienne des projets (en concevant des solutions aux défis et en mettant à l'échelle ce qui a marché), et (iv) la responsabilisation du CCARDESA et des institutions partenaires quant à l'utilisation des ressources dans la mise en œuvre des activités de S&E.

8.3. Gestion des risques

Les types de risques, la probabilité de survenance, l'impact potentiel, les mesures d'atténuation, le risque résiduel et le responsable du risque sont mis en évidence à l'annexe 2.

Annexe 1 : Historique du CCARDESA

1.0 Création du CCARDESA

Le CCARDESA a été officiellement créé par les États membres de la SADC afin de contribuer à l'objectif de réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans la région de la SADC par l'augmentation de la productivité agricole. Il a été créé en tant qu'institution régionale de recherche et développement (R&D) de la SADC fonctionnant selon le principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'il trouve et gère ses propres ressources financières et humaines tout en maintenant un lien formel avec le Secrétariat de la SADC par le biais d'un protocole d'accord qui explique la relation entre les deux institutions ainsi que les rôles et responsabilités de chacune. En vertu dudit protocole d'accord, le secrétariat de la SADC est chargé de fournir des orientations stratégiques et des priorités pour la R&D agricole de la région. Le secrétariat de la SADC reçoit également des rapports réguliers du conseil d'administration du CCARDESA.

1.2 Objectifs du CCARDESA

Les objectifs généraux du CCARDESA sont les suivants :

- i. Promouvoir la coordination et la collaboration entre les NARS et les organisations d'agriculteurs par le biais de la coopération régionale et internationale ;
- ii. Faciliter l'échange d'informations et de technologies entre les institutions de R&D agricole ;
- iii. Promouvoir les partenariats dans la région de la SADC entre les organisations publiques et privées, la société civile et les organisations internationales dans le domaine de la R&D agricole ;
- iv. Améliorer la production, la diffusion et l'adoption de technologies agricoles dans la région par des efforts collectifs, la formation et le renforcement des capacités ; et
- v. Mobiliser des ressources humaines, financières et technologiques pour mettre en œuvre des activités régionales de R&D axées sur la demande qui contribueront à renforcer les institutions/agences de recherche et les individus au niveau national.

1.2.1 Objectifs spécifiques du CCARDESA

Les objectifs généraux du CCARDESA énoncés ci-dessus expriment les intentions de l'organisation dans les domaines clés dans lesquels des jalons systématiques seront posés dans le but de remplir son mandat. Les objectifs spécifiques du CCARDESA sont les suivants :

- i. Établir et renforcer les structures administratives, institutionnelles, de gouvernance, financières, de passation de marchés et techniques nécessaires pour soutenir toutes les activités qui relèvent des domaines thématiques identifiés ;
- ii. Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des activités techniques du CCARDESA en relation avec la recherche et la production de technologies, l'autonomisation des agriculteurs et l'accès au marché, la gestion de l'information et des connaissances, le développement des capacités des NARS et des organisations d'agriculteurs, et le renforcement du rôle du secrétariat du CCARDESA dans la coordination de la recherche et du développement dans la région ;
- iii. Établir et maintenir des collaborations et des partenariats efficaces avec les parties prenantes régionales et continentales afin de travailler collectivement sur les questions de R&D dans la région en utilisant les principes clés du FAAP ;

- iv. Mener des actions de sensibilisation concernant le quatrième pilier du PDDAA¹ et collaborer avec les pays d'Afrique australe pour veiller à ce que la recherche et le développement soient pris en compte de manière adéquate dans les pactes et les plans d'investissement nationaux du PDDAA ;
- v. Faciliter le développement et l'application de moyens pratiques de partage de l'information et de mise à l'échelle d'innovations axées sur la demande qui contribuent à la sécurité alimentaire, à la création de revenus, à la production durable et à la réduction de l'empreinte carbone des produits agricoles ; et
- vi. Développer et mettre en œuvre des programmes qui abordent les questions transversales de l'environnement, de la participation des jeunes, de l'équité entre les sexes et de la sécurité nutritionnelle.

1.3 Disposition institutionnelle et gouvernance du CCARDESA

Le CCARDESA est dirigé par une assemblée générale composée d'acteurs régionaux de la R&D des États membres de la SADC. Toutes les questions relatives au fonctionnement du CCARDESA sont déterminées par l'Assemblée générale. Les membres de l'Assemblée générale sont des parties prenantes issues des pays de la SADC. En plus de l'Assemblée générale, les ministres responsables de l'agriculture et de la sécurité alimentaire des pays parties à la Charte reçoivent les rapports du CCARDESA et exercent également des fonctions de nomination des membres du conseil d'administration ainsi que d'autres questions de nature stratégique à long terme. Le conseil d'administration du CCARDESA, composé de 13 membres, supervise et guide le secrétariat du CCARDESA dans son orientation générale et ses programmes.

Les rôles de la structure de gouvernance du CCARDESA sont illustrés ci-dessous (Figure 1).

¹ Pilier 4 du PDDAA : Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies

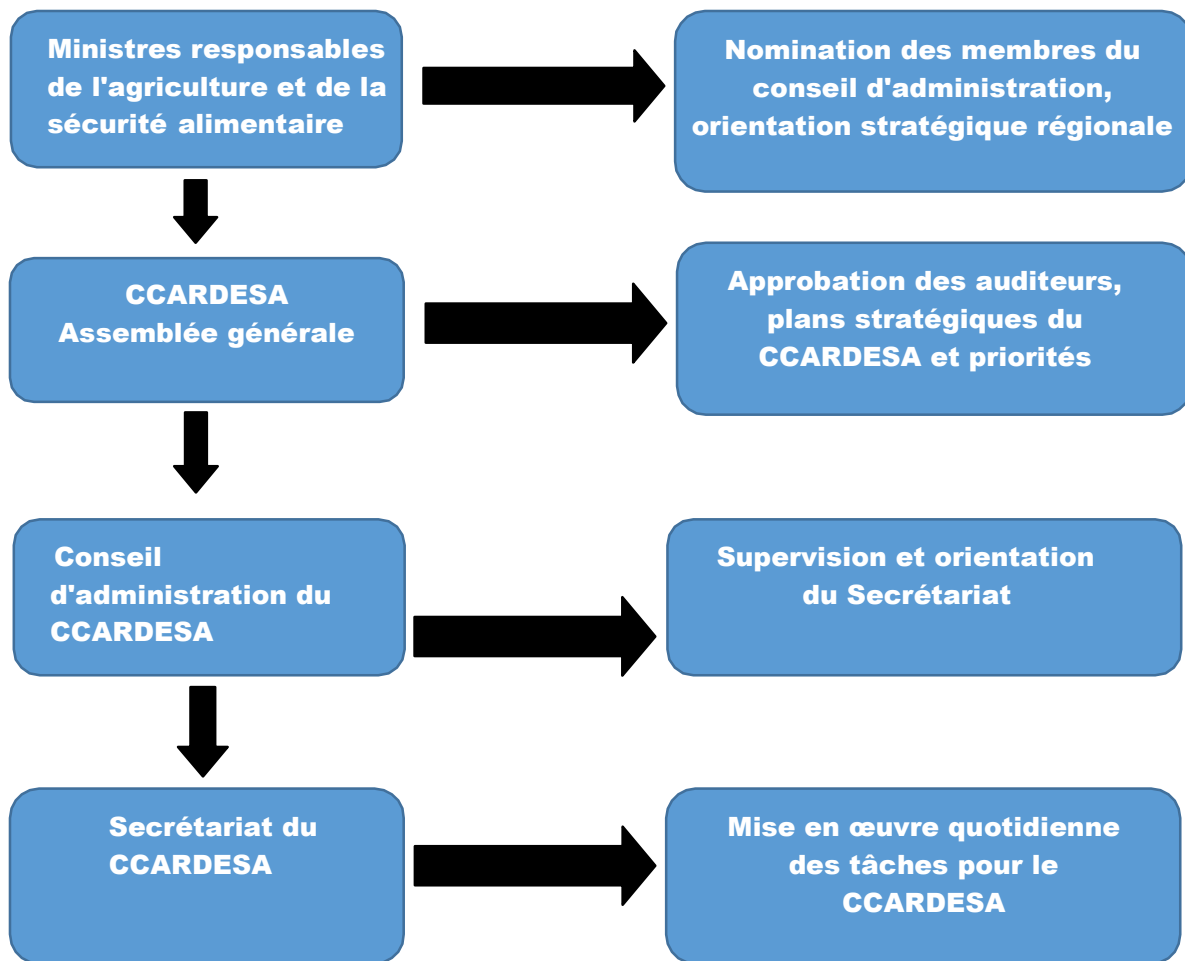


Figure 4 : Structure de gouvernance du CCARDESA

Le secrétariat du CCARDESA relève directement du conseil d'administration du CCARDESA, par l'intermédiaire de son directeur exécutif. Il remplit les fonctions quotidiennes du CCARDESA en gérant et en mettant en œuvre les programmes du CCARDESA, tels qu'approuvés par le Conseil et accomplit toutes les tâches de coordination de la recherche et du développement agricoles dans la région de la SADC. Le manuel de gouvernance du CCARDESA résume les dispositions institutionnelles, la composition et les fonctions de chaque structure de gouvernance du CCARDESA.

Le conseil supervise et guide le secrétariat et rend compte à l'Assemblée générale, qui a également des responsabilités spécifiques telles que la nomination des auditeurs externes du CCARDESA. La Charte et le Manuel de gouvernance du CCARDESA fournissent des descriptions complètes des responsabilités des quatre structures de gouvernance.

Annexe 2 : Matrice de risque

Risque	Probabilité	Description de l'impact	Niveau d'impact	Réponse aux risques (pour les atténuer)	Niveau de risque résiduel (après intervention)	Responsable du risque
Les défis macro-économiques affectent la continuité du financement des États membres.	Moyenne	Incapacité à mettre pleinement en œuvre le plan stratégique et à maintenir le personnel et les services administratifs essentiels.	Élevé	Proposition de valeur solide et engagement continu aux niveaux politiques supérieurs.	Faible	Président du Collège des commissaires aux comptes
Soutien financier incertain de la part des partenaires de développement	Élevée	Incapacité à mettre pleinement en œuvre le plan stratégique	Élevé	Documentation et message fort sur les impacts obtenus par le CCARDESA.	Moyen	Directeur exécutif
Instabilité politique dans les États membres	Moyenne	Non-participation des États membres touchés aux programmes régionaux du CCARDESA	Moyen	Promouvoir des programmes AR4D multi-pays pour répartir les risques et réduire l'impact.	Faible	Directeur exécutif
Coûts de transaction élevés pour la mise en œuvre de projets de collaboration régionale	Moyenne	Incapacité à mettre pleinement en œuvre le plan stratégique	Moyen	Communication efficace de la valeur ajoutée des approches régionales pour obtenir un impact et une transformation agricole.	Faible	Directeur exécutif
Les nouvelles technologies et innovations s'avèrent plus difficiles ou plus coûteuses à développer que prévu.	Moyenne	Moins de technologies et d'innovations mises au point	Moyen	Développement des capacités des chercheurs et des gestionnaires de la recherche sur la manière d'améliorer le rapport qualité-prix par une meilleure gestion des programmes de recherche.	Faible	Gestionnaires d'institutions et de programmes de recherche
L'impact de l'AR4D agricole sous examen	Moyenne	Incapacité à mobiliser des ressources financières pour la recherche	Moyen	Communication efficace de la valeur ajoutée de l'AR4D à la réalisation de l'impact.	Faible	Directeur exécutif

Annexe 3 Cadre des résultats

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
Impact				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes agricoles et alimentaires résilients ▪ Amélioration des revenus et de l'état nutritionnel des communautés agricoles rurales et d'autres acteurs de la chaîne de valeur. 	Prévalence de la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DHS, enquêtes nationales sur la nutrition ▪ Indice de la faim dans le monde 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politiques gouvernementales favorables ▪ Stabilité politique : 	ODD 2 ; ODD 5 ; AGENDA 2063 de l'UA ; Déclaration de Malabo 3 ; RAP 21.5; RAIP 5 ; SADC FNSS SO3
	Réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire	Rapports de l'enquête sur les revenus et les dépenses des pauvres		
Résultats				
1. Productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle	Population exposée à l'insécurité alimentaire chaque année	Rapports des comités régionaux et nationaux d'évaluation de la vulnérabilité	Volonté des agriculteurs d'adopter des technologies améliorées, bonnes pratiques de gestion et agriculture intelligente face au climat.	ODD 2 ; Agenda 2063-67d de l'UA ; Déclaration de Malabo 3 ; RAP 9.1, 10.1 et 10.2; RAIP 3.3.5 ; SADC FNSS SO1 ;
	Scores de diversité alimentaire (femmes et enfants)	Enquêtes nationales sur la nutrition		
	Rendement annuel des cultures dans chaque pays participant	Rapports d'enquête sur la production végétale		
	Taux annuel de rendement du bétail et du poisson dans chaque pays participant	Rapports d'enquête sur la production animale		
2. Ressources naturelles gérées de manière durable, résistance accrue aux parasites et aux maladies transfrontalières et aux	Proportion d'agriculteurs et d'éleveurs pratiquant une ou plusieurs méthodes agricoles intelligentes du point de vue climatique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport sur le recensement agricole ▪ Rapports d'enquête sur les cultures 	Les impacts du changement climatique ne sont pas trop catastrophiques pour anéantir les petites exploitations agricoles	ODD 13 ; ODD 15 ; Agenda 2063 de l'UA 67c et d ; RAIP 10.3 - 10.6; RAIP 3.3.1, 3.3.4 et 3.3.5;

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
effets néfastes du changement climatique et contribution à l'atténuation du changement climatique	Proportion d'agriculteurs appliquant les mesures recommandées de gestion des terres, des sols et de l'eau		Les efforts régionaux de la SADC en faveur de l'intégration commerciale se poursuivent L'industrialisation agricole reste une priorité absolue pour les pays de la SADC	Stratégie et plan d'action de la SADC en matière de changement climatique
	Proportion de fournisseurs d'intrants appliquant une ou plusieurs mesures durables sur le plan environnemental.	Rapports d'évaluation de la vulnérabilité rurale		
	Proportion d'agents de commercialisation de produits agricoles appliquant une ou plusieurs mesures durables sur le plan environnemental dans leurs activités.	Enquêtes de base, à mi-parcours et en fin de parcours pour évaluer le plan stratégique du CCARDESA.		
	Proportion de transformateurs agroalimentaires appliquant une ou plusieurs mesures durables sur le plan environnemental dans leurs activités			
3. Augmentation de la commercialisation et de la participation des agriculteurs aux marchés agricoles lucratifs.	Proportion de petits exploitants agricoles engagés par le CCARDESA par le biais d'institutions de l'AR4D qui oriente la vente leurs produits agricoles vers des marchés lucratifs	Statistiques sur les exportations agricoles	Campagnes mondiales en faveur du commerce équitable se poursuivent et s'étendent afin de créer des opportunités pour un plus grand nombre de petits exploitants agricoles.	RAP 14.1 et 15.1 ; RAIP 3.3.2 ;
	Quantité et valeur des exportations agricoles vers des marchés de niche approvisionnés par les petits exploitants.	Rapports d'enquêtes ciblées sur les cultures et la production animale		Agenda 2063 de l'UA 67c ; RAP 17.1 ;

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
	(Désagrégés par type de produit)			
	Proportion de petits exploitants agricoles (en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables) ayant accès à des financements pour leurs entreprises	Rapports de recensement et d'enquête agricoles		RAP 18.1, 21.1 et 24.1; RAIP 3.3.3;
4. Les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables sont habilités et jouent un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles	Proportion d'agricultrices produisant et vendant des cultures de rente, du bétail et d'autres produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports d'enquête sur les estimations de la production végétale et animale ▪ Rapports annuels du Comité national d'évaluation de la vulnérabilité ▪ Rapports d'enquête sur la commercialisation des produits agricoles ▪ Statistiques sur les exportations agricoles ▪ Rapport sur le recensement agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables sont prêts à se lancer dans des activités agricoles. ▪ Les politiques de commercialisation des produits agricoles restent favorables aux investissements dans les différentes parties de la chaîne de valeur. 	RAP 11.3 ; RAP 14.1 ;
	Nombre de femmes, de jeunes et d'autres groupes vulnérables engagés dans des chaînes de valeur agricoles qui ont été soutenues par les institutions AR4D participantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de l'enquête sur les forces de travail ▪ Rapports sur la chaîne de valeur mondiale 		RAP 24.1 ;
	Nombre de femmes, de jeunes et d'autres groupes vulnérables gérant des entreprises agro-industrielles.			RAP 14.1 ; RAP 17.1 ; RAP 21.1 ; RAIP 3.3.2

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
5. Les parties prenantes de la recherche agricole pour le développement aux niveaux infranational, national, régional et mondial disposent d'informations et de connaissances permettant de prendre des décisions éclairées et de contribuer à la transformation de l'agriculture.	Nombre de politiques alimentaires et agricoles nationales élaborées/révisées avec l'appui du CCARDESA	Rapports d'enquêtes ciblées sur les cultures et la production animale Rapport sur le recensement agricole	Les gouvernements continuent de soutenir les acteurs du secteur agricole par le biais du budget national et de programmes et politiques favorables au marché.	RAP 17.1
	Nombre d'institutions AR4D soutenant l'adoption de pratiques agricoles améliorées, de stratégies et de technologies dérivées des systèmes ICKM/SAAIK du CCARDESA.			RAP 11.2 ; RAIP 3.3.5 ;
6. Renforcement des capacités institutionnelles des institutions du CCARDESA et de l'AR4D dans les États membres afin qu'elles puissent remplir leur mandat.	Montant des ressources financières mobilisées par le CCARDESA pour les initiatives de l'AR4D dans la région.	Rapports financiers du CCARDESA	Engagement des États membres à continuer de soutenir le mandat du CCARDESA Les partenaires de développement sont prêts à s'associer au CCARDESA pour réaliser son programme.	Déclaration de Malabo 1 ; RAP 11.1 ; RAP 11.3 ; RAIP 3.3.1 ;
	Niveau de décaissement des États membres pour financer le mandat principal du CCARDESA			
	Niveau de satisfaction des parties prenantes quant aux services qui leur sont rendus par les institutions de l'AR4D	Statistiques sur les réactions des clients reçues par le biais de la plate-forme de gestion des connaissances du CCARDESA		

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
Résultats attendus				
Domaine thématique 1 : La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle				
1.1 Soutien aux institutions de l'AR4D pour mettre au point et promouvoir l'adoption de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion nouvelles et existantes par les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur.	Nombre de nouvelles technologies, innovations et pratiques de gestion mises au point par chaque institution de l'AR4D par an	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	Financement public des institutions de R&D reste dans des marges acceptables	
	Nombre de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion nouvelles et existantes promues par chaque institution de l'AR4D pour adoption par les acteurs de la chaîne de valeur par an			
1.2 Renforcement des capacités de l'AR4D à promouvoir une agriculture et des systèmes alimentaires contribuant à la nutrition	Nombre d'institutions de l'AR4D qui ont intégré l'agriculture contribuant à la nutrition dans leurs programmes de R&D	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	L'accent régional mis sur l'importance d'une approche multisectorielle basée sur un concept de systèmes alimentaires est maintenu et devient bien connu par décideurs politiques de la région.	

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
Domaine thématique 2 : La résilience aux risques agricoles émergents : changements climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers				
2.1 Gestion efficace des incidences des ravageurs et des maladies transfrontaliers	Gestion efficace des incidences des ravageurs et des maladies transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de programme des institutions nationales de l'AR4D ▪ Rapports sur la Situation d'urgence sur les invasions transfrontalières de ravageurs (ETOP) ▪ Annuaire de santé animale de la SADC ▪ Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique australe 	Les pays de la SADC restent engagés dans des efforts de collaboration pour lutter contre l'apparition et la propagation de maladies et de parasites transfrontaliers affectant les cultures et l'élevage.	
2.2 Renforcement des institutions de l'AR4D pour aider les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur à pouvoir gérer l'environnement	Nombre d'agriculteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur ayant vu leurs capacités renforcées par les institutions de l'AR4D pour assurer une gestion durable de l'environnement	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	Les gouvernements continuent d'accorder la priorité à la gestion durable de l'environnement.	
2.3 Renforcement des institutions de l'AR4D pour aider les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur à s'adapter au changement climatique et à l'atténuer ses effets.	Nombre d'agriculteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur ayant vu leurs capacités renforcées par les institutions de l'AR4D pour assurer une gestion des risques liés au changement climatique.		Le changement climatique et les autres risques agricoles restent en tête des priorités des gouvernements nationaux	

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
2.4 Renforcement des institutions de l'AR4D pour soutenir les initiatives de gestion de la réduction des risques de catastrophes dans leur pays	Nombre d'institutions de l'AR4D qui ont augmenté leur soutien technique aux initiatives de gestion de la réduction des risques de catastrophes dans leur pays.		La gestion des risques de catastrophes demeure un objectif clé du programme de développement national, avec l'allocation de ressources.	
Domaine thématique 3 : La commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés				
3.1 Promotion du commerce inter- et intra-régional des produits agricoles prioritaires	Nombre de certificats SPS délivrés pour des produits agricoles par catégorie	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	Les gouvernements continuent de donner la priorité au commerce régional	
	Proportion de processus et de procédures commerciales harmonisés grâce au soutien du CCARDESA			
3.2 Les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, ont accès à des marchés lucratifs.	Nombre de petits exploitants agricoles, ventilés par sexe, âge et vulnérabilité, engagés par les institutions de l'AR4D et accédant à des marchés lucratifs.	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	Les conditions régissant les échanges commerciaux restent propices aux investissements du secteur privé	
3.3 Accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables au financement	Nombre de femmes, de jeunes et de personnes vulnérables soutenus			

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
pour leurs entreprises	par les institutions financières dans leurs entreprises agricoles			
Domaine thématique 4 : Les femmes, les jeunes et l'inclusion sociale				
4.1 Identification et promotion des technologies et innovations AR4D ciblant spécifiquement les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables	Nombre de technologies et d'innovations AR4D ciblant spécifiquement les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.	Rapports des programmes des institutions de l'AR4D	Les États membres s'engagent à atteindre leurs objectifs régionaux et nationaux en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation économique des femmes, d'emploi des jeunes et à répondre aux besoins des groupes vulnérables	
Domaine thématique 5 : La gestion des connaissances et de l'information, la communication et le soutien politique				
5.1 Produits de connaissance diffusés par le système de gestion de l'information, de la communication et de la connaissance (ICKM) du CCARDESA	Nombre de produits de connaissance diffusés par les systèmes ICKM/SAAIK	Rapports sur le Programme CCARDESA	Les acteurs de la chaîne de valeur agricole sont prêts à investir du temps pour accéder aux connaissances et aux produits d'information et les utiliser.	
5.2 Les institutions de l'AR4D adoptent l'utilisation des innovations numériques et des outils TIC ayant le potentiel de transformer l'agriculture	Nombre de personnes formées à l'utilisation des innovations numériques et des outils TIC pour diffuser des informations agricoles	Rapports sur le Programme CCARDESA	Entreprises TIC du secteur privé prêtes à utiliser leurs infrastructures pour soutenir les acteurs de la chaîne de valeur agricole.	
6 Politiques agricoles nationales harmonisées avec le soutien du CCARDESA	Nombre de politiques agricoles nationales révisées/développées avec le soutien du CCARDESA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de suivi et d'évaluation du CCARDESA ▪ Documents de politiques nationales en matière de l'AR4D 	Engagement des États membres à continuer d'améliorer les politiques alimentaires et agricoles pour obtenir une efficacité et un impact maximum.	

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
Domaine thématique 6 : Renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de recherche agricole pour le développement (AR4D)				
6.1 Systèmes efficaces et efficients de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources pour le CCARDESA	Proportion des postes du personnel du CCARDESA pourvus	Rapports sur le Programme CCARDESA	L'environnement reste propice à la rétention du personnel et à la mobilisation des ressources pour le CCARDESA.	
	Proportion de projets gérés sans déviation de plus de 10 % par rapport aux prévisions.		L'environnement politique et économique reste propice à la mise en œuvre et à l'absorption du budget.	
	Montant des ressources financières mobilisées par le CCARDESA par an	Rapport financier du CCARDESA	Les États membres s'engagent à poursuivre leur soutien aux partenaires financier du CCARDESA qui souhaitent soutenir les programmes du CCARDESA	
6.2 Mise en place d'une unité fonctionnelle de développement des affaires et de partenariats avec le CCARDESA	Nombre de nouvelles entreprises créées	Rapports sur le Programme CCARDESA		
	Nombre de partenariats fonctionnels établis			
6.3 Gestion efficace des programmes des institutions de l'AR4D des États membres	Nombre de nouvelles technologies et d'innovations générées et mises sur le marché par les institutions de l'AR4D pour adoption par les intervenants la chaîne de valeur par an	Rapports de programme de NARES	Les institutions de l'AR4D sont en mesure de conserver leur personnel clé et leurs installations de recherche.	

Résultats	Indicateurs	Moyen de vérification	Hypothèses	Liens avec les cadres de développement
6.4 Développement et révision périodique du programme régional sur l'AR4D	Nombre de programmes régionaux et de documents de prospective produits	Programme régional sur l'AR4D et documents de prospective	Les institutions de l'AR4D et les autres acteurs de la chaîne de valeur agricole valorisent une approche régionale de l'AR4D.	

Annexe 4 : Résumé des domaines thématiques

Domaine thématique 1 :	Objectif thématique	Stratégie thématique	Résultat	Produit
1 Productivité agricole et sécurité alimentaire et nutritionnelle	Accroître la productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant l'accent sur les petits exploitants et les produits de base prioritaires.	Soutenir les institutions de l'AR4D en vue de mettre au point et de promouvoir l'adoption des technologies, de l'innovation et des pratiques de gestion existantes et nouvelles afin de réaliser une productivité accrue et une agriculture transformatrice contribuant à la nutrition.	La productivité agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des produits de base prioritaires ont connu une augmentation	<ul style="list-style-type: none"> Technologies, innovations et pratiques de gestion nouvelles et existantes mises au point et promues par les institutions de l'AR4D et augmentation de la productivité Intégration de l'agriculture contribuant à la nutrition dans les programmes des institutions de l'AR4D et amélioration des systèmes alimentaires nationaux et régionaux résilients.
2 Résilience aux risques agricoles émergents : changements climatiques et environnementaux et ravageurs et maladies transfrontaliers	Accroître la résilience des petits exploitants agricoles face au changement climatique et de réduire les risques qui menacent leurs systèmes de production par une approche intersectorielle.	Renforcer la détection précoce et la réponse rapide aux ravageurs et maladies transfrontaliers et accroître la résilience au changement climatique	Renforcement des capacités des institutions de l'AR4D et des acteurs de la chaîne de valeur en matière de renforcement de la résilience au changement climatique et de gestion durable des ressources naturelles ainsi que des ravageurs et maladies transfrontaliers.	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un environnement régional favorable à une gestion efficace des parasites et des maladies ainsi que des ressources naturelles. Soutien aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur afin de gérer durablement l'environnement et promotion des chaînes de valeur résilientes Atténuation de l'impact du changement climatique et du risque de parasites et de maladies sur les agriculteurs et les ressources naturelles Renforcement des capacités des institutions de l'AR4D pour soutenir les initiatives de réduction des risques de catastrophes au niveau national.
3	L'objectif de ce	Promouvoir	Institutions AR4D	<ul style="list-style-type: none"> Prévision des tendances du marché pour

<p>La commercialisation du secteur agricole et l'accès aux marchés</p>	<p>domaine thématique consiste à accroître la commercialisation du secteur agricole des petits exploitants et à améliorer leur accès à de bons marchés.</p>	<p>la commercialisation de l'agriculture des petits exploitants par l'augmentation de la productivité, l'ajout de valeur et la commercialisation, en mettant l'accent sur le développement de la chaîne de produits de base</p>	<p>Soutenues pour améliorer l'environnement des investissements et du commerce qui permettra à la fois d'approfondir et de maintenir les liens avec le marché et d'améliorer le financement des petits exploitants agricoles.</p>	<p>les produits agricoles prioritaires régionaux afin de renforcer la production axée sur le marché, à condition que</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien de l'intégration des petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur et de leur capacité à accéder aux capitaux pour investir dans une production axée sur le marché. • Amélioration de l'accès des acteurs de la chaîne de valeur aux technologies, innovations et pratiques de gestion (TIPG) • Amélioration de la participation des femmes et des jeunes à la commercialisation et à la création de liens avec les marchés.
<p>4 Femmes, jeunes et inclusion sociale</p>	<p>Autonomiser les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables par des actions qui leur permettront de jouer un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles.</p>	<p>Promouvoir des technologies et des innovations agricoles appropriées pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables.</p>	<p>Les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables sont habilités et jouent un rôle significatif dans les chaînes de valeur agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et promotion des technologies et des innovations dans le cadre de l'AR4D ciblant spécifiquement les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables. • Soutien aux institutions de l'AR4D pour mettre au point des interventions qui permettront d'augmenter la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables dans les chaînes de valeur agricoles. • Promotion des principes d'inclusion dans la planification et l'exécution des interventions AR4D.
<p>5 Gestion des connaissances et de l'information, communication</p>	<p>S'assurer que les acteurs régionaux de la recherche agricole pour le développement reçoivent des informations et des connaissances</p>	<p>Fournir aux acteurs de la recherche agricole pour le développement l'information et les connaissances permettant</p>	<p>Engagement effectif et contribution de principales parties prenantes au sein de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de centres de gestion des connaissances visant à favoriser la collaboration et le partage d'informations entre les parties prenantes d'ici 2025 les parties prenantes dans différents pays

et soutien politique	leur permettant de prendre des décisions éclairées et soutenir la transformation de l'agriculture	de garantir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans le secteur agricole système d'innovation agricole au niveau régional créé		<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux connaissances et aux informations agricoles spécifiques à un public par le biais de l'ICKM de la CCARDESA et du système d'information et de connaissances agricoles de l'Afrique australe (SAAIKS). • Renforcement des institutions du NARES en matière de présentation de l'information et d'utilisation des innovations numériques et des TIC susceptibles de transformer l'agriculture
6 Renforcement des capacités du CCARDESA et des institutions de l'AR4D	Renforcer les capacités institutionnelles du CCARDESA et des institutions de l'AR4D des États membres afin qu'ils soient en mesure de remplir leur mandat.	Augmenter l'efficacité et la capacité du NARES et du CCARDESA Secrétariat en gouvernance, gestion, capital humain et finances	Fonctionnement efficace des systèmes de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources du CCARDESA et des institutions de l'AR4D.	<ul style="list-style-type: none"> • Programme régional sur l'AR4D développé et prévisions fournies aux institutions de l'AR4D • Renforcement des systèmes de gouvernance, de gestion, de financement et de mobilisation des ressources pour le CCARDESA • Mise en place de nouveaux partenariats stratégiques et renforcement des partenariats existants. • Soutien et gestion efficace des programmes des institutions de l'AR4D

9. BIBLIOGRAPHIE

- Abdulrahman Saidu, Abubakar Mohammed Clarkson, Suleiman H. Adamu & Mohammed Mohammed, Idris Jibo, 2017. *Application of ICT in Agriculture: Opportunities and Challenges in Developing Countries*. International Journal of Computer Science and Mathematical Theory ISSN 2545-5699 Vol. 3 No.1 2017, www.iiardpub.org
- African Union, 2014. *Agenda 2063*. Second Edition 2014.
- African Union-InterAfrican Bureau for Animal Resources, 2015. *The Livestock Development Strategy for Africa 2015-2035*. Nairobi, Kenya.
- AGRA, 2018. *Africa Agriculture Status Report: Catalysing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation (Issue 6)*. Nairobi, Kenya: Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA)
- Agricultural Productivity Programme for Southern Africa (APPSA), 2015-2017. *Annual Reports*.
- Anirudh Garg and Rekha Balodi, 2014. *Recent trends in agriculture: vertical farming and organic farming*.
- Bhalekar, P., Ingle, S. and Pathak, K., 2015. *The study of some ICT projects in agriculture for rural development of India*.
- Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa (CCARDESA), 2012. *Medium-Term Operational Plan 2013-2018*.
- CCARDESA, 2015. *Revised Medium-Term Operational Plan (MTOPI) 2016-2018*.
- CCARDESA and ACCRA Project, 2017. *CCARDESA and ACCRA Annual Planning Workshop*, Kwa Maritane Bush Lodge, Pilanesberg, South Africa, 13-17 November 2017.
- CCARDESA and ACCRA Project, 2018. *CCARDESA AND GIZ ACCRA Joint Annual Planning*, Bakubung Lodge, Pilanesberg, 13-17 November 2018.
- Chilonda P. and Minde I., 2007: *Agricultural growth trends in Southern Africa – Policy Brief: Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System for Southern Africa (ReSAKSS-SA)*
- Consultative Group for International Agricultural Research (CGIAR), 2016. *Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS), 2017-2022*. Full Proposal.
- Fuglie K. O. and Heisey P. O., 2007. *Economic Returns to Public Agricultural Research. Economic Brief Number 10*, United States Department of Agriculture, Economic Research Service.
- FAO, 2017. *Information and Communication Technology (ICT) in Agriculture*. A Report to the G20 Agricultural Deputies.
- FAO. 2018. *Empowering youth to engage in the agricultural sector is key to stimulate economic growth in SADC*
- FAO, 2011. *The role of women in agriculture. ESA Working Paper No. 11-02*. Agricultural Development Economics Division.
- FARA, 2014. *Science agenda for agriculture in Africa (S3A): “Connecting Science” to transform agriculture in Africa*. Forum for Agricultural Research in Africa (FARA), Accra, Ghana.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), 2015. *Climate change 2014: Synthesis Report*.
- Lazier, J. R. and Lyatumba, D. E. M., 2016. *Organisational Capacity Assessment*

of CCARDESA.

Mbabu, A. and Ochieng, C. M. O. 2006. *Building an agricultural research for development system in Africa*. ISNAR Division Discussion Paper 8. IFPRI.

Mohit, S. and Chidanand, P., 2018. *Recent trends and advancements in agricultural research: An overview*. Journal of Pharmacognosy and Phytochemistry 2018; 7(2)

Mudhara, M., Hikwa, D., Mtenga, L., Kaunda, E., Kojwang, H. and Manda, E., 2012. *Research and Development Priorities in Key Agricultural Commodities in Southern Africa*. A study prepared for the Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa (CCARDESA).

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 2016. *Agricultural Research Impact Assessment (Aria): Issues, Methods and Challenges*. TAD/CA/APM/WP(2016)16/Final.

[http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/CA/APM/WP\(2016\)16/FINAL&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/CA/APM/WP(2016)16/FINAL&docLanguage=En)

Rajalahti, R, Janssen, W. and Pehu, E., 2008. *Agricultural innovation systems: from diagnostics toward operational practices*. Agriculture and Rural Development Discussion Paper 38, Washington DC: World Bank.

SADC, 2010. *Charter Establishing the Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa (CCARDESA)*.

SADC, 2014. *SADC Climate Change Strategy and Action Plan*.

SADC, 2014. *Food and Nutrition Security Strategy 2015-2025*.

SADC, 2015. *Regional Agricultural Policy*.

SADC, 2015. *Regional Indicative Development Plan (RISDP) 2015-2020*. (Revised).

SADC, 2015. *SADC Industrialization Strategy and Roadmap*.

SADC, 2016. *SADC Protocol on Gender and Development (Revised)*.

SADC, 2016. *SADC Regional Aquaculture Strategy and Action Plan (2016-2026)*.

SADC, 2016. *Investment and Implementation Management Plan (2017-2022) for the Regional Agricultural Policy*.

SADC, 2016: *Selected Economic and Social Indicators*

SADC, 2018. Regional Vulnerability Assessment Committee (RVAC) *Regional Vulnerability Assessment and Analysis Synthesis Report 2018*.

SADC, 2018. Évaluation et analyse de la vulnérabilité régionale (RVAA). *État de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe Rapport de synthèse* State of Food and Nutrition Security and Vulnerability in Southern Africa Synthesis Report

Stads, G.-J., 2016. *Investissement dans la recherche et le développement agricoles : Un compte rendu de la croissance à deux vitesses, du sous-investissement et de la volatilité. Dans Recherche agricole en Afrique : Investir dans les récoltes futures*. Lynam, John; Beintema, Nienke M.; Roseboom, Johannes; and Badiane, Ousmane (Eds.). Chapitre 4. Pp. 85-108. Washington, D.C.: http://dx.doi.org/10.2499/9780896292123_04

The IDL Group, 2014. *Organisational Capacity Assessment of CCARDESA*.

Rapport final.

van Huis, A., Van Itterbeeck, J., Klunder, H., Mertens, E., Halloran, A., Muir, G.,

Vantomme, P. 2013. *Edible insects - Future prospects for food and feed security*.

FAO Forestry Paper 171.